

RAPPORT DU SECRETARIAT (de Novembre 2019 à Septembre 2022)

Introduction

Conformément à l'Article IV, paragraphe 2,f), le Secrétariat de l'Accord doit présenter à chaque session ordinaire de la Réunion des Parties un rapport sur les activités du Secrétariat de l'Accord, des Unités de Coordination Sous-Régionales, du Bureau et du Comité Scientifique, ainsi que sur la mise en œuvre de l'Accord basée sur les informations fournies par les Parties et par d'autres sources.

Ce document est un rapport sur les activités mises en œuvre par le Secrétariat Permanent, basé sur le Programme de Travail 2020-2022 adopté lors de la Septième Réunion des Parties en 2019.

Le Rapport a été préparé par le Secrétariat de l'ACCOBAMS afin d'informer la réunion sur le statut de chaque action prévue dans le cadre du Programme de Travail 2020-2022. Il décrit les activités mises en œuvre concernant les questions administratives et scientifiques et la collaboration avec d'autres institutions au cours de la période triennale 2020-2022. Le rapport couvre la période allant de novembre 2019 à septembre 2022.

A partir de début 2020, la mise en œuvre des activités triennales a été impactée par la crise sanitaire du COVID-19. Comme cela s'est produit pour de nombreuses organisations dans le monde, plusieurs activités et réunions ont dû être reportées ou organisées en ligne. Ce n'est que depuis la fin de l'année 2021 que les réunions en personne ont pu reprendre avec toutes les précautions sanitaires nécessaires. Malgré cette perturbation majeure, le programme 2020-2022 a été mis en œuvre.

Le Secrétariat a participé à des réunions et ateliers en personne et en ligne. A chaque fois, le Secrétariat a saisi l'opportunité de présenter les activités pertinentes, en particulier celles qui ont contribué à améliorer la visibilité de l'Accord, ainsi que de diffuser du matériel d'information et d'explorer les moyens de renforcer les coopérations/collaborations pertinentes pour la mise en œuvre de l'ACCOBAMS. Ces réunions sont indiquées de manière non exhaustive dans l'[Annexe 1](#).

Enfin, l'[Annexe 2](#) offre un rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie de Financement de l'ACCOBAMS, tel que requis par la Résolution 7.5.

GESTION DE L'ACCORD (MA)

MA1	IMPLICATION DES ACTEURS CLES
MA1a	Renforcer l'implication de tous les acteurs clés dans le cadre des activités de l'ACCOBAMS

Résultats attendus	Implication de tous les acteurs clés dans le cadre des activités de l'ACCOBAMS
---------------------------	--

Action(s) proposée(s)	Moyens de mise en œuvre	<i>Etat¹</i>	<i>Réalisations</i>
<p>Établir / renforcer des partenariats et des collaborations avec toutes les OIGs, les ONG et les entités internationales / nationales pertinentes</p> <p>Renforcer la participation de tous les Pays riverains pour encourager l'adhésion à l'Accord de tous les États riverains et pour développer des activités avec les Etats non-Parties</p> <p>Renforcer la participation des représentants nationaux à la formulation d'actions relatives à la conservation des cétacés, suivant leurs priorités nationales (ateliers à l'échelle régionale)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir des MoU • Participer aux réunions de coordination et aux forums pertinents • Travailler par le biais de Groupe de Travail communs pertinents • Développer des actions/projets communs • Organiser des ateliers communs, en particulier avec les Partenaires • Faire le lien avec les stratégies marines pertinentes • Contribuer à la détermination et au suivi du BEE (DCSMM) et de l'état de conservation favorable (DHFF) • Participer au processus d'élaboration du Guide 	Réalisé	<p><u>Liaison avec le Dépositaire et tous les Pays riverains</u></p> <p>La liaison avec le Dépositaire s'est faite par le biais d'une réunion en juin 2020 avec S.A.S. le Prince Albert II de Monaco et son Conseiller, durant laquelle les détails du Programme de Travail de l'ACCOBAMS et les activités prévues en relation avec le 25ème anniversaire de l'ACCOBAMS en 2021 ont été discutés.</p> <p>De nombreuses autres réunions ont eu lieu avec de hauts représentants du pays Dépositaire, où les processus d'adhésion et de ratification ont été discutés en tant que priorités actuelles pour ACCOBAMS.</p> <p>Le Secrétariat a été approché par Israël sur le processus d'adhésion prévu par l'Accord. Etant un "Etat de l'aire de répartition", Israël a le droit de devenir partie à l'ACCOBAMS en déposant un instrument d'adhésion auprès du Dépositaire, c'est-à-dire le Gouvernement de la Principauté de Monaco (Art. XVII de l'ACCOBAMS).</p> <p>Des réunions, y compris à distance, ont également eu lieu avec certains représentants diplomatiques des pays de l'ACCOBAMS et des Points Focaux Nationaux.</p>

¹ Etat possible concernant le Programme de Travail 2020-2022:

- Réalisé Partiellement : actions commencées ou développées mais toujours en cours.
- Réalisé : actions finalisées comme prévu pour la période 2020/2022
- Non réalisé : actions non initiées ou interrompues pendant la période 2020/2022

<p>Renforcer la synergie entre les Partenaires et harmoniser les activités</p>	<p>d'accompagnement de la mise en œuvre du Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la liaison avec le Dépositaire pour encourager l'adhésion des États riverains à l'Accord • Assurer la liaison avec les Unités de Coordination Sous-Régionales 	<p>Veillez-vous référer à :</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Doc12</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Doc13</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Doc15</p>	<p><u>Collaboration avec les organisations internationales/nationales</u></p> <p>La liaison et la coordination avec les Organisations partenaires ont été faites sur une base régulière. En particulier, plusieurs réunions virtuelles ont été organisées en 2020 pour présenter la nouvelle Secrétaire Exécutif, à savoir avec la CMS, la CBI, la CGPM, le CAR/ASP et l'UICN, entre autres, pour discuter des priorités communes de collaboration, sur la base du Programme de Travail 2020-2022 de l'ACCOBAMS.</p> <p>Entre 2020 et 2022, le Secrétariat a participé à plusieurs Réunions institutionnelles organisées par d'autres organisations : CMS, ASCOBANS, Convention de Barcelone (y compris le CAR/ASP et MedPOL), CBI, Commission européenne, CGPM, UICN, Accord Pelagos, MedPAN.</p> <p>Plus particulièrement en ce qui concerne la Convention de Barcelone :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Depuis avril 2020, le Secrétariat s'est efforcé de renforcer la collaboration avec le PNUE/PAM pour le projet EcAp-MED III et la préparation du rapport 2023 sur l'Etat de la qualité de la Méditerranée (Med QSR). Des échanges sont en cours avec le CAR/ASP et MedPOL pour discuter de la contribution de l'ACCOBAMS - le Secrétariat a participé aux réunions organisées par la Convention de Barcelone (Réunion FP du CAR/ASP, Réunions CORMON, Réunions dédiées aux mesures de protection et de gestion spatiales de la biodiversité marine, Réunions SAP BIO) durant lesquelles les priorités stratégiques et les activités clés ont été présentées aux organisateurs. - le Secrétariat s'est engagé à contribuer à l'évaluation indépendante de la mise en œuvre de la Stratégie à mi-parcours du PNUE/PAM 2016/2021. - Un protocole d'accord entre ACCOBAMS et le CAR/ASP pour le triennat 2020-2022 a été signé en octobre 2020. <p>Plus précisément, en ce qui concerne la Commission Européenne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il y a eu une réunion avec le Commissaire sur les taux alarmants de captures accidentelles
--	---	---	--

		<ul style="list-style-type: none"> - Le secrétariat a participé aux réunions du groupe de travail européen sur le bruit (EU-TG-Noise). Les 2 co-présidents du JNWG sont impliqués dans le comité consultatif du projet QuietSeas financé par l'UE. - Le Secrétariat a participé aux réunions du Groupe d'Experts Marins coordonné par la DG Environnement de la Commission européenne. <p>Le Secrétariat a également été invité à certaines réunions nationales. OFB France : ACCOBAMS - Secrétaire Exécutif, Président et Vice-président du CS - a participé à un atelier en octobre 2021, promu par l'OFB à Paris, sur une éventuelle proposition PSSA à soumettre à l'OMI en 2022.</p> <p><u>Travaux via les Groupes de travail conjoint</u></p> <p>La première réunion du groupe de travail conjoint sur les captures accidentelles d'ACCOBAMS et d'ASCOBANS (JBWG) a eu lieu du 10 au 12 février 2021. Cent cinquante participants de 34 pays ont pris part à la réunion organisée en ligne. Une réunion de rattrapage a été organisée le 18 août 2022.</p> <p>Des ateliers avec le JNWG ont été organisés en janvier 2020 et en février 2022, respectivement dans le cadre du projet QuietMed2 concernant une proposition de d'indicateur candidat pour le bruit impulsif dans la région Méditerranéenne et dans le cadre du projet QuietSeas pour soutenir la mise en œuvre et l'opérationnalisation de la méthodologie dans le cadre du TG Noise et l'établissement de valeurs seuils pour le bruit dans la région de la mer Méditerranée et de la mer Noire.</p> <p><u>Participation à des événements internationaux :</u></p> <p>Le Secrétariat a participé au Congrès Mondial de la Conservation de l'UICN (Marseille, France, 5-8 septembre 2021) et a coordonné une session dans le "Stand Méditerranée" soutenu par MAVA, le 6 septembre 2021, avec plusieurs autres organismes sous le thème "Améliorer le partenariat et la gouvernance efficace et équitable des ressources naturelles méditerranéennes". Avec la CGPM, ACCOBAMS a présenté l'approche intégrée de l'ASI et la plateforme NETCCOBAMS, ainsi que la collaboration avec la CGPM avec des exemples de mobilisation conjointe vers une Alliance Stratégique efficace sur les mesures de protection et de conservation spatiales pour la biodiversité marine. Le Secrétariat a également participé à un événement parallèle "Contribuer à la construction</p>
--	--	---

			<p>d'une gouvernance transfrontalière" dans le Nord-Ouest de la Méditerranée, organisé par l'OFB, France.</p> <p>La Secrétaire Exécutif de l'ACCOBAMS a assisté à la Conférence des Nations Unies sur les océans (Lisbonne, Portugal, 27 juin - 1er juillet 2022) et a participé en tant que panéliste à trois événements parallèles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lors "des séances de cinéma de United by the Sea", dans le cadre de l'événement parallèle "des femmes proches avec la mer qui inspirent les communautés", le SE a présenté l'approche institutionnelle de l'ACCOBAMS en matière de conservation des cétacés, où la vidéo produite à la suite du dernier (25ème) anniversaire de l'ACCOBAMS a été partagée publiquement à l'écran (28 juin) ; - Lors de l'événement de Together for the Med " From user conflicts to sustainable fishing and marine conservation : Mediterranean success stories and best practices sharing " sous le thème " promouvoir la pêche durable ", l'ES a présenté la situation de la mer Méditerranée en matière d'interactions indésirables, en particulier la déprédation dans la pêche artisanale (30 juin) ; - Lors des 'des séances de cinéma de United by the Sea" - sous le thème de la surpêche, le SE a présenté le projet financé par MAVA - MedBycatch - sur la "Compréhension des captures accidentelles d'espèces vulnérables multi-taxa en Méditerranée et l'essai de mesures d'atténuation : une approche collaborative" en tant que partenariat entre ACCOBAMS, CGPM, CAR/ASP, et d'autres partenaires ; le court métrage de fiction "An Important Job" produit par Vergi Film Productions dans le cadre du projet MedBycatch a été partagé publiquement à l'écran, pour sensibiliser sur les choix importants que font les pêcheurs autour de la Méditerranée pour un avenir plus durable (1er juillet).
	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des réunions institutionnelles de l'ACCOBAMS : <ul style="list-style-type: none"> - Réunion des Parties 	<p>Réalisé</p> <p>Veuillez-vous référer à :</p>	<p><u>Réunions du Comité Scientifique :</u></p> <p>La Treizième Réunion du Comité Scientifique de l'ACCOBAMS (SC13) a été organisée à Cap d'Ail, France, du 26 au 28 février 2020.</p>

	<p>- Réunions du Comité Scientifique</p> <p>- Réunions du Bureau</p> <p>- Réunion des Représentants Nationaux pour développer le Programme de Travail</p>	<p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Doc11</p> <p>Committee ACCOBAMS-MOP8/2022/Doc09</p> <p>ACCOBAMS-RW05/2021/Doc08</p>	<p>La Quatorzième Réunion du Comité Scientifique d'ACCOBAMS (SC14) a été organisée à Monaco du 22 au 26 novembre 2021, pendant la semaine du 25ème anniversaire d'ACCOBAMS.</p> <p><u>Réunions du Bureau</u></p> <p>Le Secrétariat a facilité l'organisation d'une réunion du Bureau - agissant en tant que Comité de Recrutement - le 10 février 2020 pour interviewer les candidats présélectionnés pour le poste de Secrétaire Exécutif.</p> <p>La Treizième Réunion du Bureau de l'ACCOBAMS (BU13), initialement prévue au Musée Océanographique de Monaco, les 9 et 10 décembre 2020, a dû être organisée en ligne, du 9 au 11 décembre 2020, en raison des restrictions de voyage dans le monde entier.</p> <p>La Quatorzième Réunion du Bureau de l'ACCOBAMS (BU14), initialement prévue à Monaco en décembre 2021, a dû être organisée en ligne, les 18-19 janvier 2022, en raison des conditions sanitaires.</p> <p>La Cinquième Réunion du Bureau Étendu de l'ACCOBAMS a été organisée à Monaco, les 26-27 avril 2022.</p> <p><u>Réunion des Représentants Nationaux</u></p> <p>La cinquième réunion des Représentants Nationaux a été organisée en ligne du 12 au 15 juillet 2021.</p>
--	---	---	---

MA2	ASSURER DES FINANCEMENTS APPROPRIÉS NOTAMMENT POUR LES ACTIVITÉS DE CONSERVATION
MA2a	Mobiliser et diversifier les sources de financement

Résultats attendus	Financements supplémentaires mobilisés pour des actions de conservation Augmentation des capacités régionales en développement de projets et recherche de financements
---------------------------	---

Action(s) proposée(s)	Moyens de mise en œuvre	Etat	Réalisations
Financer des projets de conservation des cétacés dans le cadre du Fonds Additionnel de Conservation (FAC)	<ul style="list-style-type: none"> Lancer un appel à propositions de projets de conservation des cétacés 	<p>Réalisé</p> <p>Veuillez-vous référer à :</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf05</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf06</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf07</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf08</p>	<p>Sur les trois projets sélectionnés dans le cadre de l'Appel à propositions 2018 de l'ACCOBAMS, un a été achevé (" Surveillance et atténuation des captures accessoires de cétacés dans les eaux bulgares ") et les deux autres ont pris du retard et sont toujours en cours (" Création de la banque d'échantillons de tissus de cétacés en Ukraine " et " Mise en place d'un nouveau réseau opérationnel pour le suivi des échouages de cétacés sur le littoral algérien ").</p> <p>L'appel à propositions 2022 de l'ACCOBAMS a été lancé par le Secrétariat, en consultation avec le Bureau, le 16 février 2022 pour 4 projets. Onze propositions de projets ont été reçues avant la date limite (31 mai 2022).</p> <p>Une Réunion Extraordinaire du Bureau a été organisée en ligne le 19 septembre 2022 pour décider des 4 projets qui seront financés par le Fonds de Subvention pour la Conservation Supplémentaire.</p>
Réaliser une veille des opportunités de financement et élaborer (ou soutenir l'élaboration) des propositions de projets multilatéraux et d'activités cofinancées	<ul style="list-style-type: none"> Partager des informations sur les opportunités de financement Utiliser les partenariats et les collaborations établis avec toutes les Organisations Intergouvernementales, les 	<p>Réalisé</p> <p>Veuillez-vous référer à :</p> <p>Annexe 2</p>	<p>Les nouvelles sur les opportunités de financement sont publiées sur le site web d'ACCOBAMS ou diffusées par e-mail aussi souvent que possible.</p> <p>Un appel à contributions volontaires pour la mise en œuvre du programme de travail 2020-2022 a été envoyé à tous les points focaux et membres du Bureau en juillet 2020.</p>
Réaliser une veille des opportunités de financement			

<p>Soutenir le développement des capacités en développement de projets et recherche de financement</p>	<p>ONG et les entités internationales / nationales pertinentes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser un atelier de formation sur le développement de projets / recherche de financement 		<p>Les phases 2 des projets MAVA Déprédation et MedBycatch ont été développées en 2020 et un financement a été alloué par la Fondation MAVA. ACCOBAMS participe en tant que Partenaire au projet MedBycatch2 et en tant que Coordinateur au projet Depredation2.</p> <p>Un soutien supplémentaire a été accordé par MAVA pour l'évaluation du projet ASI, en vue de développer le Programme de surveillance à long terme de l'ACCOBAMS.</p> <p>Une petite subvention a été accordée par MAVA afin de capitaliser sur l'expérience et les connaissances acquises dans le cadre du projet MedBycatch pour la mise en œuvre des programmes d'observation des captures accidentelles.</p> <p>Le Secrétariat d'ACCOBAMS participe en tant que Partenaire à deux projets financés par l'UE dans le cadre de l'appel DG ENV/MSFD 2020 : Directive Cadre Stratégie Marine - Soutien à la préparation du prochain cycle de 6 ans de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ABIOMMED "Soutenir l'évaluation cohérente et coordonnée de la biodiversité et des mesures à travers la Méditerranée pour le prochain cycle de 6 ans de mise en œuvre de la DCSMM" ; - QUIETSEAS "Aider la coopération (sous-) régionale pour la mise en œuvre pratique du deuxième cycle de la DCSMM en fournissant des méthodes et des outils pour D11 (bruit sous-marin)".
--	---	--	--

MA3	MISE EN OEUVRE ET RESPECT DES DISPOSITIONS DE L'ACCOBAMS
MA3a	Accroître le degré de mise en œuvre et de respect des Résolutions de l'ACCOBAMS et le suivi des progrès accomplis

Résultats attendus	Degré de mise en œuvre et de respect des Résolutions de l'ACCOBAMS amélioré
---------------------------	---

Action(s) proposée(s)	Moyens de mise en œuvre	Etat	Réalisations
Mettre en œuvre la Stratégie ACCOBAMS révisée à mi-parcours	<ul style="list-style-type: none"> Refléter dans le Programme de Travail les révisions de la Stratégie de l'ACCOBAMS suite à l'évaluation à mi-parcours de son efficacité 	Réalisé Partiellement	Mise en œuvre du programme de travail 2020-2022
Proposer des mesures correctives en cas de non-respect des Résolutions de l'ACCOBAMS et d'infractions	<ul style="list-style-type: none"> Organiser une réunion du Comité de Suivi des obligations Appliquer les Procédures de Suivi 	Réalisé Veuillez-vous référer à : ACCOBAMS-MOP8/2022/Doc14 ACCOBAMS-MOP8/2022/Doc26 ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf11	<p>La troisième réunion du Comité de Suivi des obligations a été organisée en mars 2022.</p> <p>Suite à la soumission par OceanCare du formulaire concernant l'échec des pays méditerranéens de l'ACCOBAMS à mettre en œuvre le Plan de Conservation de l'ACCOBAMS pour les dauphins communs de Méditerranée, reçu au Secrétariat le 1er décembre 2016, le Point Focal de Malte a fourni des informations en août 2020 qui ont été transmises aux membres du Comité de Suivi.</p> <p>En 2020, lors de la réunion du BU13, le Secrétariat a attiré l'attention des membres du Bureau sur les cas d'enchevêtrement de baleines dans des filets dérivants illégaux. Le Bureau a souligné que les filets dérivants illégaux sont un problème majeur pour la conservation des cétacés et pour l'ACCOBAMS, et a chargé le Secrétariat d'envoyer une lettre à toutes les Parties sur cette question et de faire un rapport à la BU14 sur les réponses reçues. Le Secrétariat a également chargé le Conseiller Juridique, Prof. Tullio Scovazzi, de préparer une revue des traités et des législations nationales relatifs à l'utilisation des filets dérivants dans la zone de l'ACCOBAMS pour le BU14.</p> <p>En 2022, au cours du BUEXT5, le Secrétariat a attiré l'attention des membres du Bureau sur la mise en œuvre de la Résolution 4.18 relative à l'octroi d'exceptions pour les activités de recherche en mer qui sont susceptibles de causer le harcèlement des cétacés. Le Bureau a mandaté le Secrétariat pour adresser une lettre officielle accompagnée d'une note explicative sur les dispositions légales pertinentes à tous les Points Focaux Nationaux, les membres du Comité Scientifique, aux Unités de Coordination Sous-Régionales, les Partenaires et les organisations partenaires</p>

			<p>pertinentes, afin de leur rappeler la procédure applicable pour accorder des dérogations aux activités de recherche en mer susceptibles de causer le harcèlement des cétacés, et d'inviter les Parties à informer le Secrétariat des dérogations qu'elles ont pu accorder au cours des cinq dernières années.</p>
--	--	--	--

MA4	EXTENSION DE LA ZONE DE L'ACCOBAMS
MA4a	Assurer la mise en œuvre des normes de l'ACCOBAMS en matière de conservation des cétacés dans les zones adjacentes

Résultats attendus	Normes de l'ACCOBAMS en matière de conservation des cétacés mises en oeuvre dans les zones adjacentes
---------------------------	---

Action(s) proposée(s)	Moyens de mise en œuvre	Etat	Réalisations
Encourager la ratification de l'Amendement concernant l'extension de la zone de l'Accord en Atlantique		Réalisé Veuillez-vous référer à : ACCOBAMS-MOP8/2022/Doc08	<p>Le Secrétaire Exécutif a saisi l'occasion de discuter de cette question avec plusieurs points focaux et le pays dépositaire.</p> <p>L'Italie a ratifié l'Amendement en juillet 2021 et Malte en janvier 2022. A l'heure actuelle, 10 Parties ont ratifié l'Amendement pour l'extension géographique de la zone de l'Accord à l'Atlantique.</p> <p>Des contacts avec les autorités portugaises ont été établis depuis la mi-2020 et ont permis de comprendre les difficultés techniques liées à l'application de l'Annexe 2 (paragraphe 1.a) à l'ensemble de la ZEE du Portugal. Ces difficultés empêchent le Portugal de lancer le processus de ratification de l'Amendement concernant l'extension de la zone géographique de l'ACCOBAMS.</p>

CONSERVATION ACTIONS (CA)

CA1

AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR L'ETAT DE CONSERVATION DES CÉTACÉS

CA 1 a

Estimation des populations de cétacés et distribution

Résultats attendus

Meilleure connaissance des populations de cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS
Distribution globale et abondance des cétacés en Méditerranée et en mer Noire établies sur la base des résultats des campagnes de suivi

Action(s) proposée(s)	Moyens de mise en œuvre	<i>Etat</i>	<i>Réalisations</i>
Interpréter et diffuser les résultats / les recommandations consécutives à l'ASI en Méditerranée et en mer Noire	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des ateliers dédiés à l'analyse / interprétation des données ASI (CB) • Publier un rapport sur les résultats de l'ASI • Diffuser les résultats et l'expérience de l'ASI dans les forums régionaux / internationaux pertinents 	<p>Réalisé</p> <p>Veillez-vous référer à :</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf12</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf13</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf14</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf15</p>	<p>3 ateliers sous-régionaux d'analyse de données ASI ont été organisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méditerranée centrale (18-29 novembre 2019, Castel Gandolfo, Italie), - Méditerranée occidentale (14-18 février 2022, Monaco) - Méditerranée orientale/mer Noire (1-3 mars 2022, en ligne). <p>L'atelier pour la mer Noire a été partiellement réalisé en ligne par le biais du projet CeNoBS en septembre 2019, en même temps qu'une session sur la définition des valeurs seuils, ainsi que pendant l'atelier Méditerranée orientale/mer Noire (mars 2022, en ligne).</p> <p>Un Groupe de Consultation a été mis en place pour guider l'organisation et le développement de l'Atelier sur les recommandations techniques de conservation de l'ASI. Sur la base de TdR détaillés, l'atelier a été préparé par le Secrétariat, avec le soutien d'une consultante, d'une agence de modération et d'intervenants et de contributeurs. Organisé en trois sessions en ligne, l'atelier s'est tenu les 11-12 et 14-15 octobre 2021. Le rapport de l'atelier comprend les recommandations et les résultats qui ont émergé de ce travail collaboratif.</p> <p>Le processus d'analyse des données a été finalisé pour la mer Méditerranée et la mer Noire en 2021. Les deux rapports (<i>Estimates of abundance and distribution of cetaceans, marine mega fauna and marine litter in the Mediterranean Sea from 2018 2019 surveys and Estimates of abundance and distribution of cetaceans in the Black Sea from 2019 surveys</i>) ont été rendu publiques lors d'un court événement en ligne le 22 avril 2021, qui a rassemblé environ 200 participants. Les rapports sont disponibles en ligne sur le site de l'ACCOBAMS, ainsi que l'enregistrement de l'événement en ligne.</p>

			<p>Les résultats et l'expérience de l'ASI ont également été partagés lors de différents événements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un atelier sur les habitats de la mer Noire, 30 octobre 2020, - un événement virtuel de la CE sur la diplomatie verte en mer Noire, le 16 novembre 2020, - un atelier en ligne organisé par le projet CARIMAM dans la région des Caraïbes en novembre 2020, - l'atelier final de CeNoBS, du 9 au 11 juin 2021, - les réunions CORMON sur la Biodiversité et la Pêche, 10-11 juin 2021 et 28-29 mars 2022 - le Congrès Mondial de la Conservation de l'UICN, du 4 au 9 septembre 2021, - la Conférence des Nations unies sur les Océans, 28 juin 2022. <p>Il y a eu plusieurs échanges avec le CAR/ASP, MEDPOL et le Secrétariat de la Convention de Barcelone afin d'évaluer comment les données de l'ASI concernant la distribution et l'abondance des cétacés/tortues de mer/déchets marins pourraient être intégrées dans le Rapport sur l'état de la qualité de la Méditerranée de 2023. Le Secrétariat et les membres du Comité Scientifique ont participé à plusieurs réunions dans ce contexte, notamment aux réunions CORMON de décembre 2020, juin 2021 et mars 2022 et à des réunions bilatérales avec le CAR/INFO et le CAR/ASP sur le développement du système d'information IMAP et des dictionnaires de données.</p> <p>Un numéro spécial a été ouvert dans le Journal Frontiers for Marine Sciences sur le thème de recherche The ACCOBAMS Survey Initiative (ASI): Implementing Large Scale Surveys for Marine Megafauna the Mediterranean and Black Seas, sous la supervision du comité de rédaction. Des manuscrits présélectionnés sont en cours de préparation et publiés au fur et à mesure de leur disponibilité.</p>
<p>Soutenir le suivi à long terme dans la zone de l'ACCOBAMS en utilisant le cadre de l'ASI (méthodologie, réseau, mécanisme de financement...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des réunions de coordination au niveau sous-régional • Développer une stratégie pour financer l'ASI sur le long terme • Soutenir le développement de collaborations spécifiques entre entités scientifiques • Soutenir la mise en œuvre de campagnes de suivi sous-régionales 	<p>Réalisé</p> <p>Veuillez-vous référer à :</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Doc27</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf16</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf17</p>	<p><u>Assurer la durabilité de l'ASI :</u></p> <p>Le Secrétariat a élaboré un bilan intermédiaire du projet ASI, qui constitue une base pour le travail lié à la durabilité des efforts de surveillance dans la zone. Dans ce contexte, deux consultants ont été recrutés en 2020 pour aider le Secrétariat à :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. définir le Programme de surveillance à long terme de l'ACCOBAMS. 2. développer une évaluation du projet ASI et une feuille de route pour soutenir un programme de surveillance à long terme, y compris l'identification des mécanismes de financement et institutionnels. <p>Suite à une demande de la 14^{ème} Réunion du Bureau de l'ACCOBAMS en janvier 2022, un groupe <i>ad hoc</i> composé de Points Focaux Nationaux a été établi pour soutenir la préparation du projet de Résolution sur le LTMP en vue de faciliter les discussions et la décision de la MOP8, en particulier sur les implications budgétaires et financières.</p>

		<p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf18</p>	<p>Coordonné par le Secrétariat de l'ACCOBAMS et avec le soutien d'un consultant, ce groupe <i>ad hoc</i> s'est réuni les 21 avril et 15 juin et a développé des dispositions spécifiques pour le projet de résolution sur le LTMP et des recommandations supplémentaires à présenter lors de la MOP8.</p> <p>En parallèle, une brochure sur l'ASI et le LTMP a été finalisée en août 2022 afin de soutenir les efforts futurs de collecte de fonds pour rechercher des financements externes pour les prochains suivis.</p> <p><u>Renforcer les synergies dans le contexte de la DCSMM :</u></p> <p>Un atelier ACCOBAMS/AFB " Vers des programmes coordonnés de surveillance des mammifères marins pour le deuxième cycle de la DCSMM 2020-2026 " a été organisé lors de la Conférence Mondiale sur les mammifères marins le 8 décembre 2019 à Barcelone produisant des recommandations pour favoriser la collaboration et les consultations transfrontalières entre les programmes de surveillance des mammifères marins existants et à venir, y compris les programmes de surveillance liés à la DCSMM.</p> <p>Le projet ABIOMMED, financé par l'UE et d'une durée de deux ans ("Soutenir l'évaluation cohérente et coordonnée de la biodiversité et des mesures à travers la Méditerranée pour le prochain cycle de 6 ans de mise en œuvre de la DCSMM") a débuté en juillet 2021. Au sein de ce projet, le Secrétariat coordonne le Work Package "<i>Streamlining Descriptor's D1 selected criteria regarding mammal's species groups (small, toothed cetaceans, deep diving toothed cetaceans and baleen whales) towards coordinated monitoring and assessment in the Mediterranean region</i>". ACCOBAMS soutient en particulier l'établissement d'un groupe de travail composé de chercheurs/gestionnaires désignés par les autorités nationales compétentes pour le suivi des cétacés lié à la DCSMM dans chaque pays méditerranéen de l'UE, visant à renforcer la coordination du suivi des critères de la DCSMM relatifs aux cétacés, y compris l'élaboration de propositions de stratégie de suivi et de valeurs seuils harmonisées au niveau régional.</p>
<p>Promouvoir l'utilisation de campagnes de suivi multidisciplinaires (comme les campagnes de suivi halieutiques / acoustiques), des technologies innovantes (UAV, satellites) et des plates-formes d'opportunité (ferries, whale watching, navires de la marine, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer des Lignes Directrices / Bonnes pratiques sur la mise en œuvre de campagnes de suivi multidisciplinaires, l'utilisation de plateformes d'opportunités et de technologies innovantes 	<p>Réalisé</p> <p>Veuillez-vous référer à :</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf19</p>	<p>Une étude de faisabilité et d'expérimentation sur l'utilisation de drones pour le suivi des cétacés dans la zone de l'accord de l'ACCOBAMS a été finalisée par l'IMMRAC/Université de Haïfa et l'Université Murdoch. Les rapports et les résultats ont été fournis au cours de l'été 2020. Une partie de ce travail a été publiée dans un article revu par les pairs en septembre 2022.</p>

<p>pour collecter des données sur la distribution et l'abondance des cétacés</p>	<p>pour collecter des données sur la distribution et l'abondance des cétacés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner les programmes de suivi existants /les efforts scientifiques existants à l'échelle nationale / régionale qui pourraient être utilisés pour collecter des données sur la distribution et l'abondance des cétacés • Collaborer avec les Organisations compétentes, telles que la CICTA, pour collecter des données sur la répartition et l'abondance des cétacés 	<p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf20</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf21</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf22</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf23</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf24</p>	<p>Dans le cadre du projet Sphyrna Odyssey 2019, une expérience a été menée avec Marine Conservation Research en mars 2019 dans le sud de la France afin de tester la faisabilité des drones de surface pour estimer la distribution et l'abondance des espèces de cétacés.</p> <p>Des experts ont été engagés pour travailler sur l'utilisation de drones, des suivis multidisciplinaires et de plateformes d'opportunité pour collecter des données sur la distribution et l'abondance des cétacés. Les résultats de ces trois études ont été présentés lors de la quatorzième réunion du Comité Scientifique en novembre 2021. En outre, le Secrétariat et le co-président du CS ont participé à un événement d'experts en ligne sur l'utilisation des drones dans l'environnement marin fin 2020 (France - Pôle Méditerranée) et ont suivi d'autres initiatives pertinentes sur l'utilisation des drones.</p>
<p>Initier la création d'un registre régional des données sur la distribution et l'abondance des cétacés, sur la base des conclusions de l'étude préparatoire ASI concernant un système de gestion de l'information des données issues des suivis des cétacés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une(des) proposition(s) pour un système de registre des données 	<p>Réalisé Partiellement</p>	<p>Les cartes relatives aux résultats de l'ASI ont été téléchargées sur NETCCOBAMS à des fins de visualisation. Par la suite, une réflexion sera menée sur l'utilisation potentielle de NETCCOBAMS comme système de dépôt de données.</p>

CA 1 b	Structure des populations
---------------	----------------------------------

Résultats attendus	Meilleures connaissances sur la structure des populations dans la zone de l'ACCOBAMS et plans de conservation des espèces achevés Échanges d'échantillons facilités pour des analyses conjointes Échanges de données facilités pour des analyses à l'échelle du bassin
---------------------------	--

Action(s) proposée(s)	Moyens de mise en œuvre	Etat	Réalisations
Améliorer la collecte de données sur la génétique des populations de cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS	<ul style="list-style-type: none"> Organiser des formations régionales sur la collecte et l'analyse de données (CB) Établir des Lignes Directrices / Bonnes pratiques 	Réalisé Veuillez-vous référer à : ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf25	<p>Il a été demandé aux Points Focaux et aux experts de l'ACCOBAMS de fournir au Secrétariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les échantillons de cétacés existants dans la zone ACCOBAMS. La procédure d'échange d'échantillons de cétacés entre les Parties de l'ACCOBAMS. La liste des laboratoires de génétique dans la zone de l'ACCOBAMS qui pourraient traiter les échantillons pour l'analyse génétique des populations. <p>Le Secrétariat de l'ACCOBAMS a organisé un atelier en deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> La première session était une demi-journée en ligne le vendredi 2 septembre 2022, de 9h30 à 12h30 CEST. La deuxième session était une session de deux jours en personne qui s'est tenue à Monaco les 20 et 21 septembre 2022.
Encourager une meilleure collaboration entre les banques de tissus pour faciliter les échanges d'échantillons pour des analyses conjointes	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et contacter les laboratoires de référence dans la zone de l'ACCOBAMS Soutenir le développement de collaborations spécifiques entre entités scientifiques 	Réalisé	
Améliorer la collecte et la diffusion des données de photo-ID	<ul style="list-style-type: none"> Saisir des données dans les catalogues de photo-ID Utiliser des bases de données Web Organiser des formations régionales sur les catalogues de photo-ID (CB) 	Non mis en œuvre par le Secrétariat	Des fonds externes ont été nécessaires pour mettre en œuvre cette action

CA 1 c	Suivi de l'état des cétacés
---------------	------------------------------------

Résultats attendus	<p>L'état de menace selon l'UICN des cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS est évalué</p> <p>Le rapport ACCOBAMS sur l'état de conservation des cétacés est mis à jour et disponible sur les sites Web de l'UICN et de l'ACCOBAMS</p> <p>Le plan de conservation régional pour les cétacés de la mer Noire est révisé et mis en œuvre au niveau national</p> <p>Les plans conservation des espèces de cétacés sont élaborés et mis en œuvre</p> <p>Des Plans d'Action Nationaux pour les cétacés sont élaborés et mis en œuvre</p>
---------------------------	---

Action(s) proposée(s)	Moyens de mise en œuvre	Etat	Réalisations
Contribuer à l'évaluation de l'état de menace selon l'UICN des cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS et la mettre à jour le cas échéant	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprendre les évaluations des espèces • Organiser un atelier conjoint d'experts ACCOBAMS - UICN 	<p>Réalisé</p> <p>Veillez-vous référer à :</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf26</p>	<p>De nouvelles évaluations de l'état de conservation des cétacés de la Méditerranée et de la mer Noire et la mise à jour des évaluations existantes selon les catégories et critères de la Liste rouge de l'UICN ont été initiées en 2019 dans le cadre d'un dialogue entre l'ACCOBAMS et le Centre de coopération pour la Méditerranée de l'UICN à Malaga, avec la participation du Comité scientifique de l'ACCOBAMS.</p> <p>Toutes les nouvelles évaluations des espèces méditerranéennes ont été soumises et examinées par l'Autorité pour la Liste Rouge et ont été publiées par l'UICN fin 2021. Les espèces de la mer Noire ont également été soumises et sont en cours de révision finale par l'Autorité de la Liste Rouge. Les marsouins ibériques ont également été évalués.</p>
Mettre à jour le rapport ACCOBAMS sur l'état de conservation des cétacés, en utilisant les résultats de l'ASI	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer et publier un rapport ACCOBAMS actualisé sur l'état de conservation des cétacés 	<p>Réalisé</p> <p>Veillez-vous référer à :</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf27</p>	<p>La rédaction du livre sur l'Etat de Conservation des cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS a débuté en mai/juin 2019 (deux co-auteurs ont été engagés dans le cadre du projet ASI). Le contenu a été revu par le Comité Scientifique et partagé avec les PFN. Le livre a été développé avec un éditeur et des versions imprimées ont été livrées pour le 25ème anniversaire de l'ACCOBAMS. Une version en ligne a été mise en ligne juste après l'Anniversaire. La publication du livre a été faite en synchronisation avec le processus de réévaluation de la liste rouge de l'UICN.</p>
Réviser le Plan de conservation régional des cétacés de la mer Noire	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprendre la révision du Plan de conservation régional des cétacés de la mer Noire, en collaboration avec la BSC, en tenant compte du Plan de Conservation de la CBI 	<p>Réalisé</p> <p>Partiellement</p>	<p>Le Secrétariat de l'ACCOBAMS a coordonné avec le Secrétariat de la Convention sur la Protection de la Mer Noire contre la Pollution (Convention de Bucarest) la révision du Plan de Conservation des Cétacés de la Mer Noire. Le projet doit être révisé par les groupes consultatifs pertinents de la Convention de Bucarest.</p>
Développer / réviser / mettre en œuvre les Plans de Conservation pertinents pour les espèces de cétacés	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des ateliers d'experts ACCOBAMS-CBI-UICN pour développer / 	<p>Réalisé</p> <p>Partiellement</p>	<p>4 Plans de Gestion de Conservation (CMP) sont en cours de rédaction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rorqual commun - Dauphin de Risso

	<p>réviser les Plans de Gestion de Conservation des espèces de cétacés, en tenant compte de tous les plans de conservation nationaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la mise en œuvre des actions pertinentes des Plans de Gestion de Conservation approuvés pour les espèces de cétacés en mettant l'accent sur les actions de coordination et l'organisation d'atelier des parties prenantes • Organiser un atelier conjoint sur le dauphin commun avec ASCOBANS lors de l'ECS 2021 (dépend des contributions volontaires ou des fonds extra-budgétaires) 	<p>Veillez-vous référer à :</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf29</p>	<p>- Grand dauphin - Dauphin commun</p> <p>Un atelier d'experts ACCOBAMS sur les CMPs pour le grand dauphin et le dauphin commun a eu lieu à Monaco du 7 au 9 mars 2022. Les scientifiques impliqués dans les recherches pertinentes en Méditerranée ont été invités à collaborer à un projet de CMP final pour le grand dauphin et un projet de CMP final pour le dauphin commun.</p> <p>En raison de la crise du COVID, l'atelier conjoint sur le dauphin commun avec ASCOBANS pendant l'ECS 2021 n'a pas pu être organisé.</p>
<p>Faciliter le développement / la révision / la mise en œuvre des Plans d'Action Nationaux ou Régionaux pour les cétacés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la révision / le développement de deux Plans d'Action Nationaux pour les cétacés en collaboration avec les UCSR et les autorités nationales (Algérie déjà identifiée) 	<p>Réalisé Partiellement</p>	<p>Le Plan d'Action National en Algérie est en cours de finalisation. La réunion initialement prévue à Alger en avril 2020 avec les autorités nationales, les experts nationaux, les représentants de l'ACCOBAMS et du CAR/ASP a été annulée en raison de la crise du COVID. Plusieurs réunions en ligne avec les autorités nationales ont eu lieu en 2021 et des fiches d'Actions et d'Activités ont été présentées lors du SC14.</p> <p>Le Secrétariat a travaillé en étroite collaboration avec le SPA/RAC pour mettre à jour le Plan d'Action pour la Conservation des Cétacés en Méditerranée qui a été distribué aux Membres du CS pour examen. Le Plan d'Action pour la Conservation des Cétacés actualisé du PNUE/PAM a été adopté par la COP22 de la Convention de Barcelone en décembre 2021.</p>

CA 1 d	Réseaux d'échouages fonctionnels et réponses aux situations d'urgence
--------	--

Résultats attendus	Des réseaux nationaux d'échouage officiels sont mis en place et fonctionnent Les informations sur les événements d'échouage sont régulièrement échangées entre les réseaux nationaux
---------------------------	---

Action(s) proposée(s)	Moyens de mise en œuvre	<i>Etat</i>	<i>Réalisations</i>
Mettre en place / renforcer les réseaux nationaux d'échouage officiels (avec toutes les institutions nationales concernées) le cas échéant, et encourager les collaborations entre les réseaux nationaux des Parties	<ul style="list-style-type: none"> Préparer une étude sur le statut juridique / institutionnel des réseaux nationaux d'échouage afin d'aider les experts à établir un réseau national d'échouage officiel le cas échéant Organiser des formations sur les nécropsies, les échouages vivants et les réponses aux situations d'urgence dans la zone de l'ACCOBAMS, suivant les bonnes pratiques pour déterminer les causes de mortalité, y compris les déchets marins, et sur l'usage des bases de données pertinentes (CB) Saisir les données nationales pertinentes dans les bases de données pertinentes, telles que MEDACES 	Réalisé Veuillez-vous référer à : ACCOBAMS-MOP8/2022/Doc28 ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf30 ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf31 ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf32	<p>En 2020 : Le Secrétariat a soutenu la participation de 3 experts du Liban, de l'Egypte et du Monténégro à l'atelier de nécropsie des mammifères marins, organisé par le Département de pathologie vétérinaire de l'Université de Liège (Belgique). L'atelier s'est tenu le 10 juillet (enquête post-mortem en ligne sur les mammifères marins). L'atelier post-mortem des mammifères marins en face à face, initialement prévu du 13 au 15 octobre 2020, a été provisoirement reporté à 2022.</p> <p>En 2021: En juin et septembre, le Secrétariat a organisé une formation de 5 jours sur les nécropsies, suivant les Bonnes pratiques sur l'investigation des causes de la mort, y compris celles liées aux prises accidentelles pendant les opérations de pêche (bycatch) et à l'ingestion de déchets marins, à l'enchevêtrement, mais aussi aux impacts causés par le bruit, les collisions avec les navires et les maladies infectieuses - "Best Practices on cetacean post-mortem investigation and tissue sampling resulted from the harmonization process in ACCOBAMS and ASCOBANS".</p> <p>La formation avait été planifiée pour être conduite en 2 sessions :</p> <p>(1) Un séminaire en ligne de 2 jours sur les enquêtes post-mortem sur les mammifères marins en utilisant un système de vidéoconférence, les 28 et 29 juin, suivi d'une évaluation en ligne le 5 juillet. Seuls les experts ayant réussi l'évaluation devaient être admis à la formation en face à face.</p> <p>(2) Une formation en présentiel de 3 jours sur les enquêtes post-mortem sur les mammifères marins était prévue du 27 au 29 septembre à Liège et du 12 au 14 octobre à Padoue, avec 20 participants chacun.</p> <p>Après l'évaluation de l'été, et en concertation avec les formateurs, en raison des restrictions liées à la situation actuelle du COVID, il a été décidé de reporter la formation pratique, notamment parce que tous les participants n'ont pas pu obtenir le laissez-passer sanitaire et aussi face à la nécessité de mise en quarantaines lors des entrées et/ou sorties</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'utilisation d'une base de données avec les coordonnées d'experts / d'autorités pertinentes sur les échouages • Encourager la création d'un groupe d'experts permanent sur les échouages afin d'apporter une assistance en cas d'urgence et de mortalité inhabituelle 		<p>de différents pays. Néanmoins, des démonstrations en ligne supplémentaires ont été assurées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fin septembre 2021 : une démonstration de nécropsies en ligne depuis Liège - fin octobre 2021 : une démonstration en ligne depuis Padoue - jusqu'en novembre 2021 : des leçons asynchrones en ligne diffusées par les universités de Liège et de Padoue - un deuxième questionnaire préparé fin novembre devra être rempli fin décembre : les deux questionnaires seront examinés pour approbation finale, ce qui permettra également aux personnes qui n'ont pas réussi le premier questionnaire de le réparer. <p>Suite à l'échouage d'un rorqual commun de 19 m à Calais, sur la côte nord de la France, Thierry Jauniaux, un expert ACCOBAMS sur les nécropsies, a effectué une nécropsie sur le terrain et a donné l'opportunité à tous les experts de l'ACCOBAMS de suivre les procédures de nécropsie effectuées en direct.</p> <p>Au cours du CSMC5, les participants des pays du sud de la Méditerranée ont été encouragés à fournir leurs données à MEDACES.</p> <p>En 2022 :</p> <p>Des formations de 3 jours en face à face sur l'autopsie de mammifères marins ont été organisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Padoue (Italie)- 22-24 février 2022 - 14 participants - Liège (Belgique) - 22-24 mars 2022 et 12-14 juillet 2022 17 participants <p>L'établissement d'un groupe d'experts ACCOBAMS sur les échouages pour aider aux urgences et aux événements de mortalité inhabituels (Task Force) est en cours avec une attention spécifique sur la mer Noire.</p> <p>Par ailleurs, une étude de faisabilité sur le développement de la télénécropsie est en cours afin de mieux assister les experts lors d'événements de mortalité inhabituels.</p> <p>Il a été demandé aux Points Focaux de l'ACCOBAMS de fournir au Secrétariat le texte formel des mesures/législations qui ont été adoptées dans leur propre pays concernant l'établissement de réseaux d'échouage afin de préparer une étude sur le statut légal/institutionnel des réseaux nationaux d'échouage dans le but d'aider les experts à établir un réseau national officiel d'échouage, le cas échéant.</p>
--	--	--	---

CA2	RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)
-----	---

CA 2 a	Interactions avec les pêches / aquaculture
--------	---

Résultats attendus	<p>Les impacts des prises accidentelles de cétacés et de la déprédation sont évalués et des mesures d'atténuation sont testées</p> <p>Une stratégie régionale sur les prises accidentelles / la déprédation est développée</p> <p>Les activités d'écotourisme (observation des cétacés et pescatourisme) sont promues en tant que source de revenus alternative pour les pêcheurs touchés par la déprédation</p>
---------------------------	--

Action(s) proposée(s)	Moyens de mise en œuvre	<i>Etat</i>	<i>Réalisations</i>
Évaluer / surveiller les impacts des interactions avec les pêches / l'aquaculture (prises accidentelles, déprédation et raréfaction des proies) et proposer des mesures et / ou techniques de bonnes pratiques alternatives	<ul style="list-style-type: none"> • Répliquer des projets sur les interactions avec les pêcheries • Mettre en œuvre des programmes d'observateurs embarqués et d'enquêtes au port, et tester des mesures d'atténuation dans les pays soutenus par les projets financés par la MAVA • Évaluer / actualiser l'ampleur des interactions avec les pêches et l'aquaculture dans d'autres pays, notamment en utilisant les données d'échouage • Collaborer avec les entités concernées, en particulier avec la CGPM et la BMI de la CBI 	<p>Réalisé</p> <p>Veuillez-vous référer à :</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf33</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf34</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf35</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf36</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf37</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf38</p> <p>Pilot site report ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf39</p>	<p><u>Surveillance/évaluation/atténuation des prises accidentelles :</u></p> <p>Après la 1ère phase initiée en 2018, la 2ème phase du projet MedBycatch financé par MAVA (" Comprendre les prises accessoires multi-taxons d'espèces vulnérables en Méditerranée et tester les mesures d'atténuation ") a débuté en juillet 2020 et s'arrêtera fin octobre 2022. L'objectif principal de la phase 2 était de tester les mesures d'atténuation en tenant compte des résultats du suivi de la phase 1. La coordination générale a été facilitée par Birdlife-Europe par le biais d'un Comité de pilotage du projet composé de tous les partenaires régionaux, y compris le Secrétariat de l'ACCOBAMS. Le Secrétariat de l'ACCOBAMS a également été chargé de faciliter la coordination des activités du projet au Maroc avec les partenaires nationaux (INRH, Département de la Pêche Maritime et GREPOM).</p> <p>Les activités de suivi se sont poursuivies jusqu'en avril-juin 2022 au Maroc, en Tunisie et en Turquie en utilisant la méthodologie de la CGPM pour la collecte de données. Cette dernière suit une approche multitaxon avec des observateurs à bord et des questionnaires au port. Certaines mesures d'atténuation ont été testées pour différents engins de pêche (test d'hameçons circulaires ou modification des appâts pour les palangres, modification des chaluts avec certains dispositifs d'exclusion, utilisation de la lumière dans les filets fixes...). Certaines activités de surveillance et d'atténuation ont également été menées en Croatie et en Italie avec l'inclusion de nouveaux partenaires nationaux au cours de la phase 2. Les données des phases 1 et 2 doivent être centralisées dans une base de données commune hébergée par la CGPM. Plusieurs activités liées à la communication et à la sensibilisation ont été menées par des partenaires locaux dans les pays.</p>

		<p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf40</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf41</p>	<p>Une subvention supplémentaire a été accordée par la Fondation MAVA pour capitaliser les leçons tirées du projet MedBycatch, principalement par l'organisation d'ateliers nationaux avec les observateurs et les parties prenantes concernées. Ces activités sont menées par des partenaires locaux (TUDAV en Turquie et INRH au Maroc).</p> <p>Comme les données d'échouage peuvent être une source complémentaire d'informations sur les prises accidentelles, les Task Managers du Comité Scientifique engagés sur le sujet des interactions avec les pêcheries ont été recrutés pour préparer un examen des données disponibles sur les prises accidentelles dans les bases de données d'échouage. Le rapport de cette étude a été présenté au SC14 pour examen.</p> <p>Le Secrétariat de l'ACCOBAMS a également été impliqué dans le projet pilote CeNoBS sur la surveillance des prises accidentelles de cétacés mené en Bulgarie, Roumanie, Turquie et Ukraine, en facilitant en particulier les échanges avec la CGPM.</p> <p><u>Surveillance/évaluation/atténuation de la déprédation :</u></p> <p>Après la 1ère phase initiée en 2018, la 2ème phase du projet sur la déprédation financée par MAVA (" Atténuer la déprédation des dauphins dans les pêcheries méditerranéennes - Conjuguer les efforts pour renforcer la conservation des cétacés et la pêche durable ") a débuté en octobre 2020 et s'arrêtera fin octobre 2022.</p> <p>La déprédation causée par les grands dauphins dans les pêcheries de petits pélagiques à senne coulissante est suivie au Maroc et en Tunisie, et des mesures d'atténuation ont été testées (filets renforcés innovants et dispositifs de dissuasion acoustiques, respectivement). L'équipe marocaine (INRH) a été formée aux méthodes de photo-ID et de suivi visuel. La formation à la surveillance acoustique, la mise en place d'équipements et les essais ont été réalisés avec le soutien d'experts spécialisés au Maroc ainsi qu'avec l'équipe tunisienne (INSTM & INAT).</p> <p>De nouvelles activités dédiées à une meilleure compréhension du problème de la déprédation (à travers le suivi des événements de déprédation, le suivi des populations et des comportements des dauphins, les études socio-économiques) et pour tester et proposer des solutions techniques d'atténuation ont été menées en collaboration avec des pêcheurs en Italie (Sicile), à Malte et en Espagne (Andalousie) dans le cadre de la phase 2 du projet de déprédation. Tous les résultats de ces activités de terrain sont décrits dans un rapport dédié pour chacun des 5 sites, accompagnés de recommandations pour la poursuite des activités de suivi et d'atténuation de la déprédation.</p>
--	--	---	--

		<p>De plus, grâce à la phase 2 du projet Déprédation, le contrat de Julie Belmont (recrutée comme chargée de projet ASI) a été prolongé jusqu'en décembre 2022, et elle a donc pris la coordination du projet Déprédation en 2021.</p> <p>Deux ateliers d'échange ont été organisés dans le cadre du projet MAVA Déprédation pour faciliter les échanges d'expériences entre les différentes équipes nationales et avec d'autres projets/initiatives traitant de la déprédation. Le premier a été organisé en ligne en novembre 2020 et le second a eu lieu en juin 2022 à Catane, en Sicile. Les deux événements ont rassemblé environ 40 personnes et ont produit un ensemble de conclusions et de recommandations sur la question de la déprédation.</p> <p>Une méthodologie standardisée pour collecter les données sur la déprédation dans la zone de l'ACCOBAMS a été développée par un expert de la CGPM afin d'assurer l'alignement avec la méthodologie de surveillance des prises accidentelles. Ce travail a été présenté lors de la 14ème réunion du Comité Scientifique et est dans sa phase finale de publication par la CGPM.</p> <p>Une étude de l'état de la déprédation dans la zone de l'ACCOBAMS a été développée par un expert de l'ACCOBAMS et est en cours de révision finale par un ensemble d'experts. Il est prévu qu'il soit publié par la CGPM.</p> <p>Du matériel de communication a également été développé pour la sensibilisation et le partage d'informations au niveau régional sur la question de la déprédation. Ce matériel comprend un film, des bandes dessinées et des résumés techniques des études susmentionnées. Une brochure sur les résultats du projet et les recommandations sur les mesures d'atténuation est en cours d'élaboration.</p> <p><u>Collaboration avec d'autres organisations :</u></p> <p>Les projets MedBycatch et Déprédation sont mis en œuvre en collaboration avec la CGPM et d'autres partenaires régionaux pertinents tels que le CAR/ASP.</p> <p>Le Secrétariat d'ACCOBAMS collabore également avec le Secrétariat d'ASCOBANS pour le Groupe de Travail Conjoint ACCOBAMS-ASCOBANS sur les prises accidentelles. La première réunion du JBWG s'est tenue en ligne du 10 au 12 février 2021. Les recommandations ont été présentées au SC14. Une réunion de rattrapage en ligne a été organisée le 18 août 2022.</p>
--	--	--

			Le Secrétariat est également impliqué dans le projet de Partenariat "Together for the Med", financé par MAVA, qui vise à renforcer la communication et les synergies entre les différents partenaires MAVA impliqués dans le plan d'action MAVA relatif aux interactions entre la pêche et la biodiversité et la préservation des ressources marines vivantes. En améliorant la visibilité du partenariat, l'objectif est également d'attirer de nouveaux financements pour assurer la durabilité du partenariat après 2022, date à laquelle la Fondation MAVA prendra fin.
Développer une stratégie régionale sur les prises accidentelles des cétacés et la déprédation	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les problématiques des prises accidentelles de cétacés et de la déprédation dans le document de stratégie à préparer dans le cadre du projet MedBycatch • Collaborer avec les entités concernées, en particulier avec la CGPM et la BMI de la CBI 	Réalisé	Cette action a été développée dans le cadre du projet MedBycatch. Au lieu de développer un document stratégique unique, les partenaires du projet ont convenu que, comme 2020 était une année charnière pour un certain nombre d'organisations clés en Méditerranée et que de nombreux pays méditerranéens réviseraient/mettraient à jour leurs priorités et leurs plans d'action en vue d'un cadre post-2020, il serait de la plus grande utilité d'intégrer la question des prises accidentelles dans ces différents processus, de sorte que ces aspects soient pris en compte et augmentent les chances d'être abordés en priorité. Les prises accessoires et la déprédation figurent donc parmi les priorités de la stratégie 2030 de la CGPM et du plan SAPBIO post-2020 du PNUE/PAM .
Fournir un appui aux Parties pour promouvoir le développement d'activités d'écotourisme en tant que source alternative de revenus pour les pêcheurs	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un document d'orientation sur le développement d'activités d'écotourisme et d'observation des cétacés durables • Soutenir l'identification de zones pour le développement d'activités écotouristiques comme revenus alternatifs aux pêcheurs 	Réalisé Partiellement	Au Maroc, en collaboration avec le Département de la Pêche Maritime, un consultant a préparé un projet de texte juridique visant à définir la base réglementaire de la pratique du pécaturisme. Ce projet de texte juridique est en cours d'examen par d'autres autorités compétentes (ministère des Transports).

CA 2 b	Bruit sous-marin d'origine anthropique
---------------	---

Résultats attendus	Les principales activités anthropiques générant du bruit sous-marin sont surveillées dans la zone de l'ACCOBAMS Des mesures d'atténuation des activités anthropiques générant du bruit sous-marin sont utilisées
---------------------------	---

Action(s) proposée(s)	Moyens de mise en œuvre	Etat	Réalisations
Encourager la surveillance des activités anthropiques générant du bruit sous-marin	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des formations pour les entités nationales sur la surveillance du bruit (CB), y compris l'analyse des données PAM (Acoustique Passive) collectées dans certaines zones prioritaires identifiées • Prendre en compte les travaux accomplis et les conseils fournis par le JNWG • Réviser / compléter les cartes de « hotspots » du bruit impulsif dans la zone ACCOBAMS à l'aide d'une plateforme Big Data • Soutenir les programmes de surveillance des indicateurs d'impact de bruit impulsif, en particulier en gérant le registre régional de bruit impulsif, en proposant une méthodologie permettant d'établir des valeurs seuils et en réalisant des études pilotes • Diffuser les livrables des projets QuietMed et QuietMed2 sur les orientations pour la surveillance et l'évaluation du bruit sous-marin • Soutenir le développement de projets de surveillance du bruit continu • Réviser et mettre à jour les Lignes Directrices de l'ACCOBAMS sur le bruit sous-marin 	<p style="text-align: center;">Réalisé Partiellement</p> <p style="text-align: center;">Veuillez-vous référer à :</p> <p style="text-align: center;">ACCOBAMS- MOP8/2022/Inf42</p> <p style="text-align: center;">ACCOBAMS- MOP8/2022/Inf43</p> <p style="text-align: center;">ACCOBAMS- MOP8/2022/Inf45</p> <p style="text-align: center;">ACCOBAMS- MOP8/2022/Inf46</p>	<p>La révision des cartes des « hotspots » de bruit impulsif dans la zone de l'ACCOBAMS en utilisant la plateforme Big Data est en cours par des experts recrutés par le Secrétariat. Elle a été présentée lors du SC14.</p> <p>Les projets CeNoBS et QuietMED2 se sont terminés en 2021 (respectivement en janvier et juin). Plusieurs ateliers et formations ont été organisés fin 2019 et 2020 afin de sensibiliser les autorités compétentes au registre régional du bruit impulsif et de proposer une méthodologie visant à définir des valeurs seuils.</p> <p>Le Secrétariat est impliqué dans un nouveau projet financé par l'UE, le projet QUIETSEAS " Assister la coopération (sub)régionale pour la mise en œuvre pratique du deuxième cycle de la DCSMM en fournissant des méthodes et des outils pour D11 (bruit sous-marin) ". Le Secrétariat a participé aux réunions du TG-Noise en 2020, 2021 et 2022 et a été approché par le président du EU-TG-Noise pour être impliqué dans le groupe de rédaction sur le livrable 3 (DG DL3) : "Cadre d'évaluation des valeurs seuils de l'UE pour le bruit sous-marin continu". Un expert de l'ACCOBAMS a été désigné pour participer à ce groupe de rédaction.</p> <p>Un atelier avec le JNWG a été organisé en janvier 2020 et en février 2022, respectivement dans le cadre du projet QuietMed2 concernant une proposition d'indicateur candidat pour le bruit impulsif dans la région Méditerranée et dans le cadre du projet QuietSeas pour soutenir la mise en œuvre et l'opérationnalisation de la méthodologie du cadre TG Noise et l'établissement de valeurs seuils pour le bruit dans la région de la mer Méditerranée et de la mer Noire.</p> <p>Le Secrétariat a été contacté par la Convention de Barcelone pour contribuer au Med QSR 2023 en tenant compte des méthodologies d'évaluation définies dans les fiches d'orientation IMAP pour les indicateurs communs candidats 26 et 27.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la coopération sur la problématique du bruit sous-marin avec d'autres Organisations internationales 		<p>Le Secrétariat est impliqué, en tant que partenaire associé, dans un projet européen Life-PIAQUO, dirigé par Naval Group, qui vise à réduire l'impact du bruit du trafic maritime sur les écosystèmes marins.</p> <p>Le Secrétariat est membre d'un groupe de travail français sur le bruit qui vise à identifier les priorités pour atténuer les impacts du bruit sous-marin au niveau national.</p> <p>Le Secrétariat a été invité par les équipes de "Monacology" à organiser un atelier sur le bruit sous-marin en mars 2020. L'événement ayant été annulé, le Secrétariat a participé avec un article sur le bruit dans le magazine IMPACT publié par la Fondation Prince Albert II de Monaco.</p> <p>New Terms of Reference for a Joint Noise Working Group of CMS, ACCOBAMS and ASCOBANS and Operational Procedures for the Joint Noise Working Group of CMS, ACCOBAMS and ASCOBANS were agreed and presented for information during the SC13 Meeting.</p> <p>De nouveaux termes de référence et des procédures opérationnelles pour le Groupe de travail conjoint sur le bruit de la CMS, ACCOBAMS et ASCOBANS ont été convenus et présentés pour information lors de la réunion du SC13.</p> <p>De plus, pour faciliter la consultation avec les experts de l'industrie sur la faisabilité technique des mesures proposées ainsi que sur toute mesure ou solution alternative, un Groupe Consultatif de l'Industrie (IAG) a été créé.</p>
<p>Encourager l'utilisation de mesures d'atténuation pour les activités anthropiques générant du bruit sous-marin</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le Certificat ACCOBAMS pour les MMO / opérateurs PAM Hautement Qualifiés • Octroyer le statut de Partenaires ACCOBAMS HQMMO à des entités pour la mise en œuvre du programme de Certification pour les MMO/ Opérateurs PAM Hautement Qualifiés • Réviser et mettre à jour le Guide ACCOBAMS pour la mise en place de mesures d'atténuation • Développer la coopération sur la problématique du bruit sous-marin avec d'autres Organisations Internationales 	<p>Réalisé Partiellement</p> <p>Veuillez-vous référer à :</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf47</p>	<p>Le Secrétariat a été contacté par l'IOPG concernant la mise en place d'un cours de formation spécifique "certification ACCOBAMS" pour les MMO hautement qualifiés (pour un projet d'acquisition géophysique en Méditerranée qui était initialement prévu pour 2021/2022).</p> <p>Le 25 mars 2021, un atelier en ligne du GT MMO/PAM a eu lieu, visant à améliorer le processus pour mieux promouvoir le certificat ACCOBAMS d'opérateurs MMO/PAM hautement qualifiés.</p> <p>Des discussions sont en cours avec le GT MMO/PAM et les Industriels pour améliorer la formation existante et de développer la formation en ligne afin de surmonter la situation COVID-19 qui empêche les réunions en face à face.</p>

CA 2 c	Collisions avec les navires
--------	------------------------------------

Résultats attendus	La fréquence des collisions avec les navires dans les zones à haut risque est réduite
---------------------------	---

Action(s) proposée(s)	Moyens de mise en œuvre	<i>Etat</i>	<i>Réalisations</i>
Mo Surveiller / évaluer les zones à haut risque de collision avec des navires (CCH) en mer Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager la saisie des données relatives aux événements de collisions avec des navires dans les bases de données pertinentes • Développer un protocole d'examen et de documentation sur les blessures et les mortalités causées par les collisions avec les navires • Identifier des zones à haut risque de collision avec des navires (CCH) • Développer la coopération en matière de collision avec les navires avec d'autres Organisations Internationales, telles que la CBI, l'EMSA (UE) / REMPEC / OMI et contribuer à toute autre initiative, projet ou atelier pertinent dans la zone de l'ACCOBAMS 	Réalisé Partiellement	<p>Pendant le Congrès mondial de la nature de l'UICN (septembre 2021), dans le cadre du stand Méditerranée, le Secrétariat a coorganisé, en collaboration avec les autorités françaises, un événement parallèle spécifique concernant une proposition de nouvelle PSSA dans le nord-ouest de la Méditerranée.</p> <p>Le Secrétariat a participé à un atelier technique (18-19 octobre 2022, Paris, France) : "Coopération pour une PSSA transfrontalière dans le nord-ouest de la Méditerranée".</p> <p>Le Secrétariat est impliqué en tant que partenaire associé dans le projet SICOMAR+ ainsi que dans un projet français appelé " Stop Collision ".</p>
Promouvoir l'utilisation de mesures d'atténuation	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre les mesures d'atténuation mises en place • Promouvoir l'utilisation des outils / mesures d'atténuation pertinents (CB) • Continuer le développement d'un certificat « navigation sans risque de collision pour les baleines » 	Réalisé	

CA 2 d	Observation des cétacés (whale watching)
--------	---

Résultats attendus	Les activités d'observation des cétacés sont conduites correctement dans la zone de l'ACCOBAMS
---------------------------	--

Action(s) proposée(s)	Moyens de mise en œuvre	<i>Etat</i>	<i>Réalisations</i>
Maximiser les chances de détecter les impacts négatifs potentiels des activités d'observation des cétacés sur les animaux et les populations	<ul style="list-style-type: none"> Recueillir des informations sur les activités d'observation des cétacés et les problèmes potentiels afin d'identifier les points chauds des activités de WW dans la zone de l'ACCOBAMS Tester la procédure commune proposée (système de collecte de données) pour les navires d'observation des cétacés dans les zones pilotes et pour divers types d'opérations (par exemple, le bassin Liguro-provençal, le détroit de Gibraltar et le sud du Portugal), en collaboration avec des projets pertinents tels que EcoSTRIM Réviser les Lignes Directrices pour l'observation des cétacés à des fins commerciales dans la zone de l'ACCOBAMS (conformément, le cas échéant, au document d'orientation à préparer sur le développement des activités d'écotourisme en tant que revenu alternatif pour les pêcheurs) Travailler en étroite coopération avec la CBI et 	<p>Réalisé Partiellement</p> <p>Veuillez-vous référer à :</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf48</p>	<p>Plusieurs réunions virtuelles du Groupe de Travail sur le Whale Watching ont été facilitées par le Secrétariat de l'ACCOBAMS entre mars et novembre 2021. Le rapport du Groupe de Travail sur le Whale Watching a été présenté au SC14.</p> <p>Une consultante (Gianna Minton) a été recrutée par le Secrétariat pour mener :</p> <ul style="list-style-type: none"> une étude visant à identifier les « hotspots » des activités WW dans la zone de l'ACCOBAMS, basée sur des questionnaires distribués à des partenaires collectant les données dans chaque pays de la zone de l'ACCOBAMS. La méthodologie et les questionnaires ont été développés sous la direction du Groupe de Travail sur le Whale Watching. La première phase du processus de collecte de données a été initiée en novembre 2020 et la seconde phase s'est terminée en novembre 2021. Un rapport d'avancement de cette étude a été présenté au SC14 pour examen. une révision complète des lignes directrices pour les programmes de surveillance visant à maximiser les chances de détecter les impacts négatifs potentiels des activités de Whale Watching sur les individus et sur les populations de cétacés. Le projet de Lignes directrices pour la gestion des activités d'observation des cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS a été présenté au SC14 pour examen.

	d'autres Organisations Internationales pertinentes		
Soutenir la mise en œuvre du certificat HQWW dans la zone de l'ACCOBAMS	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la mise en œuvre du certificat HQWW par les Parties et dans les mesures de gestion par zone, en collaboration avec des projets pertinents tels que EcoSTRIM • Organiser des formations sur HQWW (CB Parties) • Assurer la liaison avec les Organisations du secteur du tourisme pertinentes 	Réalisé	<p>En 2020 et 2021, le Secrétariat a fourni à MIRACETI un petit soutien financier pour l'animation du label HQWW en France et notamment pour la session de formation des opérateurs en février 2021.</p> <p>Le Secrétariat a organisé 3 réunions (juillet et novembre 2020 et avril 2021) avec les autorités françaises et les animateurs du label, dans le but d'étudier les moyens possibles d'améliorer et de mieux mettre en œuvre le système de certification. Une réflexion a été menée sur le rôle d'ACCOBAMS en tant que propriétaire du Certificat HQWW®, qui peut constituer un " point de contact " important dans le cadre de la future stratégie de communication.</p> <p>Le Secrétariat a participé avec MIRACETI et l'Accord Pelagos à la session organisée par CARIMAM afin d'illustrer l'exemple et l'expérience du Certificat HQWW® et du processus de certification de l'ACCOBAMS.</p>

CA 2 e	Déchets marins
--------	----------------

Résultats attendus	La surveillance des déchets marins en relation avec les cétacés est améliorée
--------------------	---

Action(s) proposée(s)	Moyens de mise en œuvre	Etat	Réalizations
Surveiller les impacts des déchets marins (déchets marins ingérés / microplastiques / enchevêtrements dans des filets fantômes) sur les cétacés	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la mise en œuvre du protocole standardisé de nécropsie incluant l'évaluation des déchets marins ingérés et de l'enchevêtrement dans les filets fantômes • Soutenir les activités pilotes de surveillance au niveau sous-régional par la mise en œuvre du protocole standardisé de nécropsie, y compris l'évaluation des déchets marins ingérés et de l'enchevêtrement dans des filets fantômes • Encourager le rapport dans les bases de données d'échouage des données sur les déchets marins collectées pendant les autopsies • Identification des points chauds potentiels d'enchevêtrement des cétacés et d'ingestion de déchets marins, y compris par l'évaluation des enchevêtrements / déchets marins ingérés lors des nécropsies • Promouvoir / soutenir / assurer la liaison avec les projets et les activités de recherche afin d'évaluer l'impact des 	<p>Réalisé Partiellement</p> <p>Veuillez-vous référer à :</p> <p>ACCOBAMS- MOP8/2022/Inf49</p>	<p>Une étude sur les « hotspots » des interactions entre les cétacés et les déchets marins dans la zone de l'ACCOBAMS est en cours de préparation par le Task Manager sur les déchets marins et la pollution chimique (Cristina Fossi) en liaison avec les experts et les scientifiques concernés de la zone de l'ACCOBAMS. Le projet de rapport a été présenté au SC14 pour examen.</p> <p>Une collaboration avec RAMOGE et l'Accord Pelagos a été établie dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) 2020 et pendant la Monaco Ocean Week 2021. Une vidéo de présentation d'ACCOBAMS, RAMOGE et Pelagos a été produite et diffusée sur les réseaux sociaux d'ACCOBAMS, afin de sensibiliser aux impacts des déchets dans l'environnement marin. La vidéo a également été diffusée au MedStand lors du Congrès de l'UICN en septembre 2021</p> <p>Des échanges sont en cours avec MEDPOL et le Secrétariat de la Convention de Barcelone pour évaluer comment les données/résultats de l'ASI concernant la distribution des déchets marins pourraient être intégrés dans le Med QSR 2023. Le Secrétariat a participé à plusieurs réunions dans ce contexte, en particulier les réunions CORMON sur les déchets marins en décembre 2020, juin 2021 et mai 2022.</p>

	<p>microplastiques sur les cétacés à l'aide de la plateforme Big Data</p> <ul style="list-style-type: none">• Collaborer avec les Organisations (MED POL) et les projets pertinents, en particulier Plastic Busters MPA, Healthy Seas et les projets en mer Noire		
--	---	--	--

CA 2 f	Pollution chimique et biologique
--------	---

Résultats attendus	ACCOBAMS collabore avec les Organisations pertinentes sur ce sujet
---------------------------	--

Action(s) proposée(s)	Moyens de mise en œuvre	<i>Etat</i>	<i>Réalisations</i>
Assurer la liaison avec d'autres Organisations pertinentes, telles que la CBI, pour évaluer l'impact de la pollution chimique et biologique (comme les agents pathogènes, les espèces envahissantes) sur les cétacés	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une revue bibliographique sur l'impact de la pollution chimique sur les cétacés • Développer des lignes directrices sur les bonnes pratiques pour évaluer l'impact de la pollution chimique sur les cétacés en mettant l'accent sur les contaminants émergents • Développer des collaborations spécifiques • Participer aux réunions et événements parallèles pertinents 	<p>Réalisé</p> <p>Veillez-vous référer à :</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf50</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf51</p>	<p>Une revue bibliographique sur l'impact de la pollution chimique sur les cétacés (incluant l'identification de projets de recherche <i>ad hoc</i> visant à évaluer la pollution chimique sur les cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS) est en cours de préparation par le Task Manager sur les déchets marins et la pollution chimique (Cristina Fossi). Le projet de rapport a été présenté au Sc14 pour examen.</p> <p>Des lignes directrices sur les bonnes pratiques pour évaluer l'impact de la pollution chimique sur les cétacés / pour mesurer la contamination chimique sur les cétacés sont en cours de préparation par Task Manager sur les déchets marins et la pollution chimique (Cristina Fossi). Ces lignes directrices sont destinées à fournir des informations simples sur les protocoles scientifiques à mettre en œuvre pour la collecte/analyse des échantillons. Un projet de lignes directrices a été présenté au SC14 pour examen.</p>

CA 2 g	Changement climatique
--------	-----------------------

Résultats attendus	ACCOBAMS coopère avec les initiatives régionales sur le changement climatique, en tenant compte de la conservation des cétacés
---------------------------	--

Action(s) proposée(s)	Moyens de mise en œuvre	<i>Etat</i>	<i>Réalisations</i>
Contribuer aux initiatives régionales sur le changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la liaison avec le groupe de travail pertinent de la CMS • Participer aux réunions et événements parallèles 	Réalisé Partiellement	Un consultant a été recruté par le Secrétariat pour mener une étude sur l'évolution de la population de cétacés par rapport aux changements environnementaux sur 25 ans dans le Nord-Ouest de la Méditerranée. Les résultats ont été présentés au SC14 en novembre 2021 pour examen.

CA 2 h	Questions liées à la captivité
--------	--------------------------------

Résultats attendus	Tous les spécimens détenus en captivité dans la zone de l'ACCOBAMS sont répertoriés L'identification de l'origine des <i>Tursiops truncatus ponticus</i> élevés ou gardés en captivité est réalisée
---------------------------	--

Action(s) proposée(s)	Moyens de mise en œuvre	<i>Etat</i>	<i>Réalisations</i>
Identifier les spécimens détenus en captivité dans la zone de l'ACCOBAMS, y compris les cas de réintroduction conformément aux dispositions de la Résolution 3.20	<ul style="list-style-type: none"> Mettre à jour et compléter l'inventaire des spécimens gardés en captivité dans la zone de l'ACCOBAMS, y compris les cas de réintroduction conformément aux dispositions de la Résolution 3.20 Produire une analyse juridique et scientifique / Évaluer la situation de la semi-captivité dans la zone de l'ACCOBAMS et fournir des Lignes Directrices ou un document de référence 	<p>Réalisé</p> <p>Veuillez-vous référer à :</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf52</p>	<p>Le Secrétariat a engagé un expert pour une assistance technique et scientifique dans la mise en œuvre des activités du programme de travail concernant les questions de captivité. Il a produit, entre autres, un aperçu des spécimens détenus en captivité dans la zone de l'ACCOBAMS.</p> <p>Un projet de document "Perspective scientifique sur les "installations marines semi-fermées potentielles" dans la zone de l'ACCOBAMS" a été présenté au cours du SC14 pour examen.</p>
Identifier l'origine des cétacés élevés ou gardés en captivité / Passeport génétique pour les dauphins en captivité / afin de soutenir la mise en œuvre des décisions CITES 17.299 à 17.301 sur le Grand Dauphin (<i>Tursiops truncatus ponticus</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le développement d'un passeport génétique en vue de la diffusion d'un protocole ou d'une méthodologie pour de tels cas Soutenir la création par la CITES d'un registre génétique des grands dauphins de la mer Noire 	Non Réalisé	-

CA3	AMELIORER L'EFFICACITE DE LA CONSERVATION DES HABITATS CRITIQUES DES CETACES
------------	---

CA 3 a	Mesures spatiales pour la conservation des cétacés
---------------	---

Résultats attendus	Les Habitats Critiques des Cétacés sont mis à jour La mise en œuvre des mesures pertinentes est lancée dans certains Habitats Critiques des Cétacés pilotes
---------------------------	--

Action(s) proposée(s)	Moyens de mise en œuvre	Etat	Réalisations
Mettre à jour régulièrement les Habitats Critiques des Cétacés (CCH), y compris en identifiant les zones d'action prioritaires pour atténuer les menaces connues (prises accidentelles...) / mettre en place des mesures de gestion spatiale	<ul style="list-style-type: none"> Collecter des données, en particulier en organisant des ateliers régionaux pour la mise à jour des CCH, considérant les processus des IMMA et des EBSA 	<p>Réalisé</p> <p>Veuillez-vous référer à :</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Doc30</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf53</p>	<p>Le processus des CCH est en cours. Un consultant a été recruté par le Secrétariat pour recueillir des données. Les progrès réalisés dans la révision des Habitats Critiques de Cétacés ont été présentés lors du SC14.</p> <p>Un atelier d'experts a été organisé les 10-11 mars 2022 pour un examen complet des progrès.</p> <p>Les 10 et 11 mai 2022 (Barcelone, Espagne), le Secrétariat et le Comité Scientifique ont participé à un atelier sur la planification de l'espace maritime (MSP), dont l'objectif était de trouver un compromis entre les stratégies de protection de l'environnement et les politiques de développement économique, en mettant l'accent sur la conservation des mammifères marins et le développement de plusieurs secteurs tels que le transport maritime et les parcs éoliens offshore.</p>
Soutenir la mise en œuvre des mesures pertinentes pour une gestion adéquate au sein des CCH	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et promouvoir des mesures de gestion pertinentes dans des CCH pilotes, en collaboration avec toutes les parties prenantes (CB) Collaborer avec d'autres Organisations, telles que PNUE-PAM / SPA-RAC, BSC, OMI, CBI et CGPM, notamment par l'intermédiaire de l'Alliance Stratégique 	<p>Réalisé</p>	<p>Le Secrétariat a joué un rôle de coordinateur dans l'organisation des sessions Med Stand de l'UICN sous le thème 3 - "Améliorer le partenariat et la gouvernance efficace et équitable des ressources naturelles méditerranéennes" - où un message global en relation avec le partenariat et la gouvernance des ressources Med a été partagé ensemble avec d'autres organisations.</p> <p>Le Secrétariat a été impliqué dans l'organisation du Forum MPA Méditerranée 2020 (organisé en décembre 2021) et a participé à 3 autres groupes de travail : " Politique et Gouvernance ", " Gestion et Connaissance " et " Capacité et Sensibilisation ".</p> <p>Le Secrétariat s'est engagé dans le processus de l'OECM et a présenté l'ACCOBAMS lors du premier séminaire web de l'atelier "Autres Mesures Efficaces de Conservation par Zone (OECMs) pour la Méditerranée", le 14 juin 2021.</p> <p>Le Secrétariat a participé à 3 réunions avec la Convention de Barcelone, la CGPM, l'UICN et le SPA/RAC dans le cadre de l'Alliance stratégique afin d'explorer les synergies et l'alignement des priorités respectives.</p>

CA4	AMELIORER LA SENSIBILISATION DU PUBLIC SUR LES CETACES
------------	---

CA 4 a	Information / Communication / Sensibilisation sur les cétacés
---------------	--

Résultats attendus	<p>Tous les organes de l'ACCOBAMS, les Points Focaux / Points de Contact Nationaux, les Partenaires et autres institutions nationales pertinentes, les Organisations et experts connaissent les activités mises en œuvre par ou pertinentes pour ACCOBAMS et partagent des informations avec précision</p> <p>Le grand public et les autres parties prenantes concernées sont informés sur les cétacés et sur la nécessité de les conserver grâce à des activités soutenues ou liées à ACCOBAMS</p>
---------------------------	---

Action(s) proposée(s)	Moyens de mise en œuvre	Etat	Réalisations
Maintenir des informations / communications régulières sur les activités en cours, les possibilités de coopération et de financement, les scientifiques et les experts en conservation des cétacés opérant dans la région et toute autre information pertinente ; faciliter la communication entre les acteurs de la conservation des cétacés de la zone de l'ACCOBAMS, en particulier dans les pays du sud de la Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> Développer une stratégie d'information / communication 	<p>Réalisé</p> <p>Veillez-vous référer à :</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Doc24</p> <p>ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf09</p>	<p>Le Secrétariat a recruté un Consultant international pour développer une proposition de Stratégie de Communication de l'ACCOBAMS en vue de son adoption lors de la Huitième Réunion des Parties. Début 2021, ce travail a commencé par une phase de diagnostic, dont les résultats préliminaires ont été présentés à la Cinquième Réunion des Représentants Nationaux et à la 14ème réunion du SC.</p> <p>Un comité de Pilotage composé de représentants des parties a été mis en place pour donner son avis sur la rédaction de la stratégie de communication. Ce comité directeur s'est réuni le :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1er décembre 2021, - le 9 mai 2022, - le 11 juillet 2022. <p>Les commentaires reçus des membres du Comité de Pilotage ont été intégrés dans les différents projets de la Stratégie de Communication et la version finale a été incluse dans un projet de résolution soumis à la MOP8.</p> <p>En outre, au cours du BUEXT5, reconnaissant la nécessité de renforcer le positionnement de la marque ACCOBAMS, le Bureau a convenu qu'il serait bénéfique d'avoir toutes les conditions en place pour une mise en œuvre efficace de la Stratégie de Communication au cours du prochain triennat. En gardant cela à l'esprit et en considérant la recommandation de la société de rafraîchir l'image visuelle de la marque ACCOBAMS avant de lancer la mise en œuvre de la Stratégie de Communication en 2023, le Bureau a mandaté le Secrétariat pour travailler sur des propositions pour un nouveau logo ou un logo modernisé à</p>

			soumettre à l'examen et à la décision de la MOP8, par le biais d'un projet de Résolution correspondant.
	<ul style="list-style-type: none"> Organiser une Conférence sur la Conservation des Cétacés dans les pays du Sud de la Méditerranée - CSMC (CB) 	Réalisé	La CSMC5 s'est tenue en ligne en avril 2021. Veuillez consulter le rapport de la cinquième conférence sur la conservation des cétacés dans les pays du sud de la Méditerranée.
	<ul style="list-style-type: none"> Passer en revue les initiatives en cours concernant les sciences citoyennes participatives dans la région de l'ACCOBAMS et élaborer des Lignes Directrices de référence sur l'utilisation et la collecte d'informations Évaluer la pertinence de l'intégration des données d'observation des cétacés collectées par la « science participative citoyenne » dans des bases de données supervisées par des experts Organiser des événements de sensibilisation du public Développer des supports et des outils d'information Promouvoir des actions de conservation des cétacés lors d'événements nationaux et internationaux Produire le bulletin annuel (FINS) Publier sur le site Web d'ACCOBAMS et les médias sociaux Publier sur NETCCOBAMS 	Réalisé	<p>Le 24 novembre 2021, ACCOBAMS a célébré son 25ème Anniversaire, l'occasion ayant été officiellement célébrée le 23/11/2021. Une courte vidéo sur le mandat et l'action de l'ACCOBAMS a été diffusée lors de cet événement au Musée Océanographique de Monaco et diffusée par la suite avec les images prises lors de la cérémonie, dont celles de S.A.S. le Prince Albert II dévoilant la pièce artistique en plastique recyclé offerte par l'ACCOBAMS et exposée à Monaco près du Musée Océanographique.</p> <p>Le Secrétariat d'ACCOBAMS a lancé un concours pour la création du logo du 25ème anniversaire de l'ACCOBAMS. Le design gagnant a été sélectionné par les membres du Bureau de l'ACCOBAMS en décembre 2020.</p> <p>Le Secrétariat s'est rapproché de l'Office d'émission des timbres de Monaco afin d'éditer un timbre commémoratif ainsi qu'une flamme postale. Le timbre a été émis en mai 2021 et a pu être acheté dans tous les bureaux de poste jusqu'au 31 décembre 2021. La flamme postale a été émise périodiquement au cours de l'année 2021.</p> <p>Un consultant a été recruté par le Secrétariat pour passer en revue les initiatives actuelles de sciences citoyennes dans la zone de l'ACCOBAMS et évaluer la pertinence de la contribution de la "Science Citoyenne" d'observations de cétacés dans les bases de données supervisées par des experts. Les résultats ont été présentés au SC14.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le fonctionnement de MEDACES 		Le Secrétariat a échangé avec le SPA/RAC et le point focal espagnol concernant le soutien de MEDACES.

<p>Introduire dans un nouveau pays / diffuser les cours du Module d'enseignement de l'ACCOBAMS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Introduire le Module d'enseignement dans un nouveau pays et soutenir sa diffusion là où le Module a déjà été introduit (CB) • Collaborer à des projets pertinents tels que la réalisation du Master de premier niveau en "Médecine de conservation des animaux aquatiques" et le projet "Human Oceans Professional Experts" (HOPE) and the project "Human Oceans Professional Experts" (HOPE) 	<p>Réalisé Partiellement</p>	<p>Une collaboration entre le Secrétariat et MedPAN a été établie concernant les formations sur la conservation et le suivi des cétacés dans les AMP de la Méditerranée (octobre 2020).</p>
<p>Sensibiliser le public à la conservation des cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre la journée ACCOBAMS des cétacés • Remettre des prix pour la conservation (prix ECS, prix Partenaires) • Produire des communiqués de presse • Publier sur les réseaux sociaux 	<p>Réalisé</p>	<p>Des nouvelles et des tweets ont été régulièrement postés sur le site web d'ACCOBAMS, et sur les réseaux sociaux d'ACCOBAMS.</p> <p>La Célébration de la journée du dauphin a été faite en même temps que la journée des cétacés de l'ACCOBAMS, principalement en ligne en raison des restrictions du COVID 19.</p> <p>La courte vidéo produite pour la cérémonie du 25ème anniversaire a été diffusée avant l'événement officiel au Musée océanographique le 23 novembre et diffusée en décembre dans les médias sociaux avec les images prises pendant la cérémonie, y compris celles de S.A.S. le Prince Albert II dévoilant la pièce artistique faite de plastiques recyclés qui a été offerte par ACCOBAMS au pays hôte.</p> <p>Un livre "Conserving Whales, Dolphins and Porpoises in the Mediterranean Sea, Black Sea and adjacent areas : an ACCOBAMS status report (2021)" a été donné à chacun des trois lauréats du prix étudiant de l'ECS (Conférence de l'ECS 5-7 avril 2022 : Prix étudiant).</p>

ANNEXE 1
Principales réunions auxquelles le Secrétariat a participé entre 2020-2022 (jusqu'en septembre 2022)

Dates	Nom de la Réunion	Lieu	Organisée par
2020			
16 janvier	1 st workshop of the French collective on underwater noise in the Mediterranean	Paris, France	Office Français de la Biodiversité
23 janvier	12 th Meeting of the Scientific and Technical Committee of the Pelagos Agreement	Monaco	Secrétariat Permanent de l'Accord Pelagos
6-7 février	Steering Committee for the 2020 MPA Forum	Marseille, France (En ligne vidéo conférence)	MedPAN
10 février	GIAS project workshop on "Sharing best practices for the management of large cetacean carcasses adrift"	Savone, Italie	Fondation CIMA
12-24 mai	68th IWC Scientific Committee Meeting	En ligne	CBI
2 juin	15th Meeting of the MSFD Common Implementation Strategy Technical Group on Underwater Noise (TG Noise)	En ligne	Commission européenne (DG ENV)
26 juin	EU Roundtable on preventing by-catch of common dolphins and harbour porpoises in fisheries (with Commissioner Sinkevicius and DG MARE)	En ligne	Commission européenne (DG MARE)
30 juin	JONAS - Joint Framework for Ocean Noise in the Atlantic Seas En ligne Underwater Noise Visualisation Workshop	En ligne	Consortium Projet Jonas
10 juillet	Marine mammal post-mortem workshop (1 st part)	En ligne	Université de Liège
7-11 septembre	ASCOBANS 9 th Meeting of the Parties	En ligne	Secrétariat ASCOBANS
8 septembre	Kick-off meeting of the PIAQUO project	Toulon, France	Groupe Naval
23 septembre	France National Committee meeting for the Pelagos Sanctuary	Saint Jean Cap Ferrat, France	Parc National de Port-Cros

Dates	Nom de la Réunion	Lieu	Organisée par
5-9 octobre	Training on the conservation and monitoring of cetaceans across Mediterranean Marine Protected Areas (MPAs)	Observatoire marin du Golfe de Saint-Tropez	MedPAN
6 octobre	16th Meeting of the MSFD Common Implementation Strategy Technical Group on Underwater Noise (TG Noise)	En ligne	Commission européenne (DG ENV)
6- 7 octobre	EU TG Noise Thematic Sessions on the assessment frameworks for the definition of threshold values for impulsive and continuous noise	En ligne	Commission européenne (DG ENV)
26 octobre	Workshop “Start of MAVA OAP M4/5 phase 2”	En ligne	Fondation MAVA
27-30 octobre	Regional Workshop on common approaches to habitats and species conservation in the Black Sea Marine Biogeographical Region	En ligne	Ministère bulgare de l’Environnement et de l’Eau
29 octobre	EU TG-Noise Thematic Session on the assessment framework for the definition of threshold values for continuous noise	Bruxelles, Belgique	Commission européenne (DG ENV)
3 novembre	HQWW Certificate - Working meeting on the future developments of the certificate in France	En ligne	MIRACETI
3 novembre	High-level meeting on “Building a new strategy for Mediterranean and Black Sea fisheries and aquaculture”	En ligne	GFCM
1-3 décembre	Integrated Meetings of the Ecosystem Approach Correspondence Groups on IMA P Implementation (CORMONS)	En ligne	PNUE/PAM
8 décembre	1 st Meeting of the Ad hoc Group of Experts for Marine Protected Areas in the Mediterranean (AGEM)	En ligne	SPA/RAC
2021			
22-23 février	Meeting of the Marine Expert Group	En ligne	Commission européenne DG ENV
22-26 février	Regional Workshop for the Identification of Important Marine Mammal Areas in the Black Sea, Turkish Straits System and Caspian Sea	En ligne	MMPA Task Force
22-24-26 mars	Short course “Science-Policy-Society interactions in ecosystem-based marine resources management and planning”	En ligne	Mediterranean Biodiversity Protection

Dates	Nom de la Réunion	Lieu	Organisée par
			Community (MBPC) & the BlueMed CSA
9-11 mars	Subregional Committee for the Central Mediterranean (SRC-CM)	En ligne	CGPM
15-19 mars	European Cetacean Society Webinar 2021	En ligne	ECS
22-27 mars	Monaco Ocean Week	En ligne	Monaco
31 mars - 1 avril	First Meeting of the Working Group of Experts on Upgrading the Regional Plan on Marine Litter Management	En ligne	Programme MED POL
7 avril	Meeting of the En ligne Working Group on marine mammals	En ligne	SPA/RAC
3-4 mai 2021	2 nd Meeting of the Ad hoc Group of Experts for Marine Protected Areas in the Mediterranean (AGEM)	En ligne	SPA/RAC
5 mai	Post-2020 SAPBIO 3rd Advisory Committee Meeting	En ligne	SPA/RAC
27 avril – 15 mai	68th IWC Scientific Committee Meeting	En ligne	CBI
18 mai	ASCOBANS Workshop on Management of MPAs for Small Cetaceans	En ligne	Secrétariat ASCOBANS
19-20 mai	Final event of the EcoSTRIM project	En ligne	Fondation CIMA
31 mai – 2 Juin	14th Meeting of REMPEC National Focal Points	En ligne	REMEPC
4 juin	MBPC project workshop on “Mediterranean solutions towards zero pollution impacts on biodiversity and health”	En ligne	ETC-UMA
10-11 juin	Correspondence Group on IMAP implementation (CORMON) on Biodiversity and Fisheries	En ligne	SPA/RAC
7-10 juin	ASCOBANS Workshop on Management of MPAs for Small Cetaceans - conservation measures	En ligne	Secrétariat ASCOBANS
14 juin	Workshop Webinar 1- Mediterranean Marine OECMs: Virtual Workshop Series on catalyzing identification, recognition and reporting of OECMs in the Mediterranean	En ligne	UICN Med
21 juin	Celebration of 100 th anniversary of International Hydrographic Organization	Monaco	IHO

Dates	Nom de la Réunion	Lieu	Organisée par
23-25 juin	15th Meeting of SPA/BD Focal Points	En ligne	SPA/RAC
5 & 9 juillet	Extraordinary meeting of the Scientific and Technical Committee of the Pelagos Agreement	Monaco / En ligne	Secrétariat Permanent de l'Accord Pelagos
9 juillet	High-level meeting on "A new vision for sustainable fisheries and aquaculture in the Mediterranean and the Black Sea "	En ligne	CGPM
28-30 juillet	Ninth Meeting of the Working Group on the Black Sea (WGBS)	En ligne	CGPM
9-10 septembre	2021 Virtual Special Meeting of the International Whaling Commission (IWC)	En ligne	CBI
4-9 septembre	IUCN World Conservation Congress – Mediterranean solutions Stand	Marseille, France	UICN
10-17 septembre	Meeting of the UNEP/MAP Focal Points	En ligne	PNUE/PAM
25 septembre	Forum de la Mer, Bizerte, Tunisia & En ligne	En ligne	Tunisie
30 septembre	Gala dinner of Annual Meeting of OSPAR Commission	Lisbonne, Portugal	OSPAR
18-19 octobre	Technical Workshop "Cooperation for a transboundary PSSA in NW Mediterranean Sea"	Paris, France	Ministère français pour la transition écologique
2-6 novembre	GFCM 44 th Session of the Commission	En ligne	CGPM
8-12 novembre	ASCOBANS 26 th Meeting of the Advisory Committee	En ligne	ASCOBANS
28 novembre – 1 décembre	Mediterranean MPA Forum	Monaco & En ligne	MedPAN, SPA/RAC, WWF, Fondation Prince Albert II de Monaco
15-16 décembre	Pelagos Agreement MOP	En ligne	Secrétariat Permanent de l'Accord Pelagos
17 décembre	Workshop on the PSSA proposal for the North-Western Mediterranean	En ligne	Présidence italienne dans le cadre de la 8 ^{ème} Réunion des Parties à l'Accord Pelagos

2022			
12 janvier	Final event of the SICOMAR plus project	Livourne, Italie & En ligne	SICOMAR plus project
1 février	Virtual training course on the identification and handling of vulnerable species incidentally caught during fishing operations (marine mammals)	En ligne	CGPM
3 février	Meeting of the En ligne Working Group on marine mammals	En ligne	SPA/RAC
7-10 février	MAVA OAP M4/M5 Steering Committee meeting and fundraising workshop	Malaga, Espagne & En ligne	Fondation MAVA
16-17 février	FAO/GFCM Expert Meeting on fisheries-related other effective area-based conservation measures (OECMs) in the Mediterranean	En ligne	FAO/CGPM
28 février	Opening event of the Life CONCEPTU MARIS Project	En ligne	ISPRA
20-21 mars	Monaco Blue Initiative	Monaco	Monaco
21-26 mars	Monaco Ocean Week	Monaco	Monaco
28-29 mars	SPA/RAC CORMON meeting on Biodiversity and Fisheries	En ligne	SPA/RAC
5-7 avril	ECS Conference 2022	Israël - En ligne	ECS
19-22 avril	GFCM Subregional Committee for the Western Mediterranean (SRC-WM)	En ligne	CGPM
9-12 mai	MSPMED project workshop "Underwater noise assessment for decision support in MSP and related policies"	Barcelone, Espagne	IEO
20 mai	SPAMI Day 2022 special event	Monaco	SPA/RAC
24 mai	21 st Meeting of Technical Group on Underwater Noise (TG-Noise)	En ligne	Commission européenne DG ENV
31 mai	CORMON Marine Litter	En ligne	Programme MED POL
21-24 juin	23rd Session of the GFCM Scientific Advisory Committee on Fisheries (SAC)	En ligne	CGPM
23-24 juin	EU Marine Expert Group Meeting	En ligne	Commission européenne DG ENV

27 juin – 1 Juillet	UN Ocean Conference	Lisbonne, Portugal	UN
6 juillet	5th Meeting of the Regional Cooperation Platform on Marine Litter in the Mediterranean	En ligne	MED POL Programme
27-28 septembre	GFCM Working Group on Fishing Technology	En ligne	CGPM
28-30 septembre	27th Meeting of the ASCOBANS Advisory Committee (AC27)	En ligne	ASCOBANS Secretariat
29 septembre – 1 Octobre	IUCN-Med 20 th anniversary	Malaga, Espagne	IUCN-Med

ANNEXE 2

Rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie de Financement de l'ACCOBAMS

La Stratégie de Financement de l'ACCOBAMS a été adoptée lors de la Septième Réunion des Parties en 2019 par la Résolution 7.5. Le Secrétariat doit rendre compte des progrès de cette Stratégie de financement à chaque Réunion des Parties. Les progrès présentés ci-dessous suivent les actions clés de la Stratégie de financement de l'ACCOBAMS.

a) Surveillance des possibilités de financement externe

Le Secrétariat a surveillé les opportunités de financement qui pourraient être intéressantes pour soutenir les thèmes prioritaires de l'ACCOBAMS du Programme de Travail. Au cours de la période triennale 2020-2022, le Secrétariat a coordonné des propositions (ou collaboré à l'élaboration de propositions) dans le cadre des appels à propositions suivants :

- L'appel à propositions "DG ENV/MSFD 2020" - Directive Cadre sur la Stratégie pour le Milieu Marin : Soutien à la préparation du prochain cycle de mise en œuvre de 6 ans.

Deux propositions de projet dans lesquelles le Secrétariat de l'ACCOBAMS a participé en tant que partenaire ont été soumises dans le cadre de cet appel :

- ABIOMMED "Support coherent and coordinated assessment of biodiversity and measures across Mediterranean for the next 6-year cycle of MSFD implementation";
- QUIETSEAS "Assisting (sub) regional cooperation for the practical implementation of the MSFD second cycle by providing methods and tools for D11 (underwater noise)".

Les deux projets ont été sélectionnés pour un financement.

- Un appel lancé par la Fondation MAVVA en octobre 2020 « Garder la nature au cœur de la récupération post-COVID ».

Deux propositions ont été développées par le Secrétariat de l'ACCOBAMS :

- Aider les parties prenantes à déterminer une stratégie de récupération pour les industries du transport maritime, qui comprend des pratiques durables pour atténuer les pressions exercées par le trafic maritime sur le milieu marin, en analysant les données relatives au trafic maritime et leurs effets ;
- Promouvoir le Certificat High-Quality Whale-Watching® comme un outil modèle dans l'ère post-COVID pour améliorer la durabilité de l'industrie touristique d'observation de la faune marine en Méditerranée.

Aucune des propositions n'a été retenue.

En outre, le Secrétariat de l'ACCOBAMS a participé au projet financé par MAVVA « Together for the Med » visant à assurer la durabilité du partenariat établi par MAVVA depuis 2017 à travers leurs plans d'action liés aux interactions entre la pêche et la biodiversité, et la préservation des ressources marines vivantes. L'objectif principal étant de maintenir la communication et la coordination entre les différents partenaires, et d'améliorer la visibilité du partenariat, afin d'attirer de nouveaux financements après 2022, date à laquelle la Fondation MAVVA prendra fin. Plusieurs actions dédiées à la collecte de fonds ont été menées par l'équipe « Together for the Med » avec le soutien de MAVVA, comme un événement parallèle organisé pendant la Conférence des Nations Unies sur les Océans, ou une rencontre avec les donateurs à Tunis, en juillet 2022, pour présenter différents projets. Dans ce cadre, des efforts ont été entrepris en juin 2022 pour commencer à développer une proposition de projet qui assurerait la continuité des activités entreprises par les projets MedBycatch et Déprédation financés par MAVVA, avec tous les partenaires impliqués dans ces derniers. Aucun bailleur de fonds n'a encore été identifié. Ce partenariat apparaît comme une excellente plateforme d'échange d'informations en matière d'opportunités de financement.

b) Encourager le développement de projets multilatéraux/transfrontaliers

En accord avec les efforts ci-dessus pour explorer les opportunités de financement externe, le Secrétariat de l'ACCOBAMS a soutenu le développement d'un consortium potentiel de partenaires pour développer une proposition de projet dans le cadre de l'appel émis par Biodiversa+ (Partenariat Européen pour la Biodiversité) sur le thème « Soutenir la protection de la biodiversité et des écosystèmes sur terre et en mer ». Malheureusement, le délai trop court n'a pas permis de développer une proposition solide et les partenaires ont décidé de ne pas soumettre de proposition de projet.

c) Renforcer les capacités en matière de développement/gestion de projets

Cette activité était prévue dans le Programme de Travail 2020-2022 à travers l'organisation d'un atelier de formation sur le développement de projets/la collecte de fonds, mais aucune contribution volontaire n'a été ciblée pour mettre en œuvre cette activité.

d) Renforcer la mobilisation des contributions volontaires des Parties à l'ACCOBAMS, y compris pour le Fonds Additionnel de Conservation

Les appels à Contributions Volontaires ont été considérés comme une étape nécessaire pour faciliter la mobilisation des contributions volontaires des Parties pour l'organisation d'actions spécifiques.

En juillet 2020, un Appel à contributions volontaires pour la mise en œuvre du Programme de Travail 2020-2022 a été publié auprès de tous les Points Focaux Nationaux et des Membres du Bureau. Quatre Parties ont versé des contributions volontaires pour soutenir des actions spécifiques dans le cadre du Programme de Travail 2020-2022 : Malte, Monaco, l'Italie et l'Espagne.

La Stratégie de Financement de l'ACCOBAMS encourage également les Parties à continuer à fournir un soutien par le biais de contributions volontaires au Fonds Additionnel de Conservation de l'ACCOBAMS, compte tenu de son rôle significatif dans le soutien des initiatives de conservation des cétacés dans les pays en développement et les pays à économie en transition. Grâce aux contributions volontaires fournies par l'Italie et Monaco pendant la période 2020-2022, un appel à propositions a été lancé en 2022 afin de soutenir financièrement 4 projets.

e) Développer ou renforcer les relations avec les donateurs

Rencontrer des donateurs, organiser des réunions ou des tables rondes avec des donateurs potentiels a été identifié comme un moyen de susciter l'intérêt et l'attention sur le travail de l'ACCOBAMS, et de constituer des opportunités pour présenter des idées de projets. La participation du Secrétariat de l'ACCOBAMS à des événements de haut niveau organisés dans la région, tels que le Congrès Mondial de la Conservation de l'UICN en 2020, la Conférence des Nations Unies sur les Océans en 2022, Monaco Blue Initiative tous les deux ans, ont été de bonnes occasions d'initier des contacts avec des donateurs potentiels.

De plus, dans le cadre des efforts pour reproduire l'ACCOBAMS Survey Initiative, une liste de donateurs potentiels à approcher a été élaborée et sera utilisée comme une feuille de route pour les contacts du Secrétariat dans les efforts futurs de collecte de fonds.

f) Animer et mobiliser la communauté de l'ACCOBAMS

Le réseau des Partenaires de l'ACCOBAMS a été identifié par la Stratégie de Financement de l'ACCOBAMS comme un support structurel pour la communauté de l'ACCOBAMS. L'animation de ce réseau, y compris le « recrutement » de nouveaux partenaires, peut contribuer au développement de nouveaux cadres de collaboration et de projets et initiatives communs.

5 organisations ont reçu le statut de partenaire de l'ACCOBAMS pour la période 2020-2022.

g) Renforcer la communication et la sensibilisation sur l'ACCOBAMS

Le développement d'une Stratégie de Communication de l'ACCOBAMS a été identifié comme une étape clé pour renforcer la visibilité et la réputation de l'ACCOBAMS, en étant attentif au cycle vertueux entre la communication, la sensibilisation et la collecte de fonds.

En consultation avec le Bureau, une société spécialisée a été recrutée en 2020 afin de développer un projet de Stratégie de Communication de l'ACCOBAMS. Le projet finalisé de la Stratégie de Communication de l'ACCOBAMS est présenté à la MOP8 pour adoption par le biais du projet de Résolution 8.6. L'allocation de moyens suffisants dans le futur proche est nécessaire pour assurer une mise en œuvre concrète et efficace de la Stratégie de Communication de l'ACCOBAMS.

h) La collaboration, facteur clé de succès dans la collecte de fonds

Renforcer les collaborations et assurer les synergies avec les organisations pertinentes est fondamental pour éviter la duplication des efforts et contribuer à augmenter la visibilité des activités de l'ACCOBAMS. Cela contribue également à renforcer la durabilité des actions entreprises sous les auspices de l'ACCOBAMS et à « rassurer » les bailleurs de fonds potentiels sur la non-duplication des financements.

i) Développer des partenariats avec le secteur privé

Aucun progrès à noter à ce sujet.

j) S'engager dans le crowdfunding

Aucun progrès à noter à ce sujet.

k) Explorer des mécanismes de financement innovants

Aucun progrès à noter à ce sujet.